

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président
 Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire
 M. HABIB EL-HAJE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE URBAINE
À MONTRÉAL**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 19 juin 2012, 19 h
au 1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 19 JUIN 2012 1
PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme Shaen Johnston..... 3
Mme Faiza R'Guiba 15
M. Denis Bilodeau, Union des producteurs agricoles 25
Mme Elsie Lefebvre, conseillère municipale, Vision Montréal, Villeray 37
M. Éric Duchemin..... 54
Mme Nalitha T. Paradis et Martin Boire, ENvironnement JEUnesse 66
M. Mathieu Caron 76
Mme Sandra Simbert..... 85

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT:

5 Mesdames, si vous voulez prendre place, on va démarrer. Vous vous êtes bien assuré que vous êtes inscrits à l'entrée qu'on sache qui est là. Vous êtes passé à la table d'accueil, tous ceux qui présentent un mémoire. Merci.

10 Alors je vous souhaite la bienvenue à la deuxième partie de la consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. La première étant la période d'information, nous en sommes rendus à la période d'audition des mémoires. Mon nom est Jean Burton et je préside les travaux de cette Commission. Je suis accompagné de Dominique Ollivier, bonsoir, et d'Habid El-Haje, mes collègues, commissaires à l'Office.

15 Donc depuis le 5 juin, la Commission a tenu cinq séances d'information sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal en parcourant donc les arrondissements et, durant ces séances, des représentants de la Ville de Montréal et des arrondissements sont venus faire état des activités qu'ils mènent en matière d'agriculture urbaine.

20 Nous accueillerons donc ce soir une présentation de huit personnes qui viennent déposer un mémoire que ce soit sous forme écrite ou orale. Donc des sessions comme celle-là, il y en a encore demain et après-demain, encore quatre à venir - donc, on commence à être rodés, c'est la troisième. Donc un exercice qui nous permet d'entendre une soixantaine de mémoires en plus d'une vingtaine qui sont envoyés sans présentation. Donc il y a eu une participation certainement très active dans cet exercice.

25

30 L'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté par le Conseil exécutif de la Ville de Montréal pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal conformément aux dispositions du règlement de la Charte des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative. Rappelons que le 15 novembre dernier, une pétition forte de plus de 29 000 signatures demandait la tenue d'une consultation publique sur l'état de

35 l'agriculture urbaine. Le groupe de travail sur l'agriculture urbaine à Montréal a agi comme requérant dans cet exercice. En vertu du mandat qui lui est confié, la Commission devra donc faire le portrait de l'agriculture urbaine sur le territoire de la Ville de Montréal et de ses arrondissements. C'est donc sur cette question qu'elle voudrait connaître votre opinion afin de dresser un portrait des activités d'agriculture urbaine ayant cours sur son territoire, de circonscrire les problèmes associés à ses pratiques et d'identifier des perspectives d'avenir de l'agriculture urbaine à Montréal.

40 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouons une vingtaine de minutes à chacun et nous vous suggérons que 10 minutes soient utilisées pour présenter les opinions dont vous voulez nous faire part en mettant l'accent sur les points les plus importants afin de nous laisser une dizaine de minutes pour échanger avec vous et de permettre donc de poser quelques questions.

45 À la fin de chaque séance, en fin de soirée dans ce cas-ci, le président de la Commission pourra accorder le droit de rectification. Ce droit de rectification vise à corriger, si cela s'avérerait utile, une information factuelle. Donc, s'il y a des erreurs qui ont été faites sur des faits, on pourra les corriger. Il ne s'agit pas de répondre à quelqu'un ou d'ouvrir un débat, mais c'est un droit qui est accordé à la discrétion du président et on l'utilise avec parcimonie le cas échéant à la fin de chaque séance. Ça s'applique généralement dans des séances où il y a des projets et un promoteur et des faits peuvent avoir été cités hors contexte et ne pas être exacts.

55 Tous les mémoires, bien sûr, seront rendus publics à la fin de l'audience et demeureront accessibles sur le site internet de l'Office. Donc, la même règle de communication, de transparence s'applique aux mémoires ainsi qu'à l'ensemble de l'information que la Commission a reçue. Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information et des mémoires et notre rapport devrait être déposé à la mi-septembre. C'est la présidente de l'Office qui remettra ce rapport aux élus municipaux et cela sera rendu public dans les 15 jours et les décisions qui seront à prendre par la suite appartiennent aux élus.

65 Vous noterez la présence d'une sténographe, madame Louise Philibert, et d'un responsable de la sonorisation, monsieur Jérôme Gagnon. Donc toutes les séances, comme dans la première partie, sont enregistrées et les transcriptions seront mises sur le site de l'Office au cours de la semaine prochaine.

70 Enfin, comme vous le savez, la Commission tient à ce que le climat demeure serein. Les séances de la première partie de la consultation ont été à l'occasion plutôt animées, mais fort intéressantes par ailleurs. Elles se sont dans le respect des uns et des autres et c'est vraiment, je pense, gratifiant pour l'ensemble des participants de même que pour la Commission. Voilà pour le mot d'introduction.

75 Alors nous commençons notre soirée avec madame Johnston. Bonsoir, Madame!

Mme SHAEN JOHNSTON :

80 Bonsoir! Ça me fait vraiment plaisir d'être ici. J'étais très impliquée pour la cueillette des signatures, des centaines et des centaines. Alors, je suis écologiste, puis pour moi c'est très important l'agriculture urbaine. Je siège sur la Clinique de Pointe-Saint-Charles, je suis membre de l'Enviro-Pointe et j'assiste avec le Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles et puis j'appuie leur mémoire aussi et je les ai lus.

85 Je voudrais d'abord faire un petit survol sur le pourquoi l'agriculture urbaine est importante pour tout le monde. Parce que bien des gens dans la rue pensaient qu'avoir un jardin c'était primordial et ça finissait là, et pour moi c'est beaucoup plus large que ça. Alors, avec le réchauffement global, les pays à climat chaud d'où proviennent beaucoup de nos fruits et légumes deviendront plus chauds et désertiques. Ces provenances éloignées deviendront donc menacées et nous ne pourrons plus compter sur eux comme source fiable de nourriture. 90 Ici, nous avons un climat modéré qui subira aussi des changements climatiques, mais notre climat plus frais de départ fait en sorte que le début sera moins difficile pour nous dans les changements climatiques.

95 Alors l'agriculture urbaine d'abord, pour moi, c'est la sécurité alimentaire. Alors être plus autonome possible, je trouve que c'est vraiment important. Je trouve que ça va amener une nutrition, une nourriture à bon prix pour les gens qui n'ont pas en ce moment. Ça va ouvrir une ouverture pour les gens qui n'ont pas ces options, parce que dans Pointe-Saint-Charles où je vis, il y a quelque chose comme 80 % des gens qui ne mangent pas adéquatement par rapport aux fruits et légumes.

100 Alors, il y a l'impact sur la santé physique, alors on parle de meilleure nutrition à moindre coût, une réduction dans la consommation de pesticides parce que, en ville en général, c'est bio. Puis une meilleure forme physique, c'est le simple fait de s'accroupir, se lever, se pencher, tout ça, c'est formidable. Puis tous les côtés psychosociaux qui sont connus, les liens sociaux, combattre l'isolement, diminuer la délinquance, la réinsertion des gens en milieu de travail et des femmes abusées à se guérir. On peut espérer à un moment donné, cultiver un sentiment de fierté dans la connaissance qu'on réduit la consommation de nourriture produite dans des conditions non solidaires non équitables, en d'autres termes, d'esclavage, de pauvreté.

110 L'impact sur l'environnement, ça va être formidable. On parle de diminuer les îlots de chaleur, diminuer les inondations, réduire la pollution d'air, augmenter la diversité des plantes et une réduction de l'étendue de l'impact exigeant de la Ville sur les territoires et même lointains et la diminution de la consommation d'énergie souvent non renouvelable. Ça c'est par rapport au transport.

120 Alors cette semaine, aux nouvelles, on nous disait qu'il nous reste quatre ans pour essayer de retourner, ralentir de manière sérieuse les sources de réchauffement global. Ce n'est pas au gouvernement de mettre en question les études scientifiques des centaines de spécialistes autour du monde sur le réchauffement global, le travail des gouvernements à tous les niveaux c'est d'être responsable, de réagir face à cette crise et prendre tous les moyens pour sauver la peau de l'humanité. On ne pourrait manger l'argent si le climat bascule. Les intérêts économiques doivent assurer la survie de la Terre et ainsi de l'humanité. L'agriculture urbaine est parmi ces actes responsables et prévoyants.

125 L'impact sur l'économie, je vois ça comme étant très positif aussi. Une fois encore, ça
va, j'espère, ramener du monde qui sont pas inclus dans une vie active économique. Ça va
rendre possible des petites entreprises artisanales, des cuisines collectives. Il y a certaines
villes où il y a comme 125 000 \$ en ventes et permis sans avoir un certificat de santé, je sais
pas exactement comment est-ce qu'on appelle ça, mais en tout cas ça veut dire que si on
130 laisse l'occasion, je dis pas d'abandonner la santé, mais je veux dire avoir une certaine
flexibilité, ça va ouvrir beaucoup de portes à beaucoup de possibilités économiques. Alors les
marchés fermés vont augmenter, il y a des places où ça se fait dans les églises, dans les
hôpitaux, où il y a dans les cliniques, en faisant partie de leur remède si vous voulez.

135 On va voir une diversification et expansion des lieux de vente aussi, comme des
vendeurs dans les rues comme dans le Vieux-Montréal où on vend à bicyclette des *popsicles*,
alors on peut voir ça aussi, ça se fait dans bien des villes, mais avec des légumes. Et
finalement, ça devrait verser des fonds de taxes pour la ville, alors tout ça c'est une bonne
chose. L'impact sur l'éducation donnant aux enfants de la ville de rentrer en contact avec la
140 nature, je pense c'est très important. Il faut savoir sur quoi notre vie dépend, puis les enfants
de la ville ne sont pas tellement au courant. Le partage des connaissances entre les jardiniers
eux-mêmes et les jardiniers et les animateurs agronomes est fantastique aussi.

Là j'ai plusieurs propositions à faire, mais je trouve qu'il faut surtout qu'on doit avoir fini
145 une étude ou un catalogue des terrains ou une vérification des sols avant de passer à l'acte. Il
faut considérer tous les autres moyens de passer aux actes et toutes les autres options
simultanément, autrement notre progrès sera dérisoire. Comme déclaration de base, comme
on parle les droits de ci les droits de ça, pour moi c'est tout individu ayant le désir de pratiquer
l'agriculture urbaine devrait avoir accès à un lieu propice dans une zone à quelques rues de
150 chez lui.

Alors pour moi, avant tout on a besoin d'avoir une table de consultation permanente
qui inclut tout le monde qui soit partie prenante dans cette discussion, j'ai fait toute une liste en
annexe, puis leur tâche serait de mettre en action vos recommandations, mais par la suite de
155 continuer à élaborer et se donner des objectifs pour faire avancer l'agriculture urbaine. Pour

moi, c'est très important que ce n'est pas fixé dans la pierre, c'est quelque chose qu'on va adapter aux changements, aux innovations, aux mouvements ailleurs, toutes ces choses.

160 J'aimerais avoir un forum annuel pour tous les gens intéressés pour savoir où est-ce qu'on en est et avoir un genre de *input-output*, échanges. J'aimerais voir les ressources bibliothécaires spécialisées et à jour sur l'agriculture urbaine disponibles via les bibliothèques de Montréal.

165 Là je passe à reconnaître les lieux propices à l'agriculture urbaine. Il faut éviter la vision modèle d'un grand champ agricole, ce n'est pas efficace ni réaliste. Il ne faut pas surtout être prisonnier de l'idée de décontaminer les sols à la grandeur, il faut s'assurer que les sols ne sont pas néfastes pour les citoyens. Mais, comme j'ai dit plus tôt, on peut travailler en bac, on peut travailler avec les murs, on peut travailler de maintes manières différentes. J'aimerais qu'on assure que les quelques grands terrains qui existent sur l'Île de Montréal qui
170 sont toujours cultivables soient préservés et ce serait même un atout si la Ville pouvait les acheter et faire un parc agricole à usage public.

J'ai pris un grand plaisir dans mon petit coin de Pointe-Sainte-Charles de retourner et regarder les lieux possibles futurs parce que souvent les gens disent « mais on n'a pas de terrain, on n'a pas de terrain », puis là je me promenais et j'ai pris grand plaisir à voir tous ces terrains possibles. Ça c'est près du métro Charlevoix. Alors je parle des bâtiments publics, la partie de terrain non aménagé et communautaire et je pense au privé aussi.
175

180 Ici, c'est un grand terrain sur la rue Saint-Patrice qui est juste... ça fait partie de la propriété où il y a, voyons, chercher du travail...

LE PRÉSIDENT :

Centre d'emploi?

185 **Mme SHAEN JOHNSTON :**

Centre d'emploi - je m'excuse, oui, merci. Ici c'est le long d'un centre communautaire, ça fait est et sud. Alors ici c'est un HLM, le parterre en avant. Tout dépend du moment de la journée où on trouve le soleil, mais je vois ces endroits à l'année longue et la journée longue, alors je sais qu'ils sont disponibles. Ici, c'est une résidence; ici c'est un coop où il y a énormément de terrains disponibles; ici aussi c'est un autre HLM; ici on a le centre d'accueil Louis-Riel. Puis je regarde ici, regardez cet endroit, imaginez en train de faire l'agriculture ici, quel intérêt ce serait pour les vieux là-dedans. Ça les sortir, peut-être c'est magnifique à l'intérieur, mais ça va les sortir dehors, ils vont aller questionner, s'impliquer et ça va être fantastique.

Ça c'est une école juste en face de chez moi : il y a un énorme terrain tout à fait disponible pour les enfants pour apprendre et pour l'agriculture urbaine. Là c'est un temple sikh tout près de chez moi.

200 **LE PRÉSIDENT :**

Sur Wellington?

205 **Mme SHAEN JOHNSTON :**

Oui. Ici c'est sur le Plateau, on voit les murs avec des grillages, alors pour les fèves, les haricots et tout ça, c'est formidable. Il faut penser vertical aussi, vraiment. Il y a plein de possibilités, ici le HLM que j'ai montré plus tôt, l'agriculture verticale, tout à fait possible. Ici, sur un grillage, tout ce qui grimpe. Pourquoi pas? Ça c'est mon balcon à moi : mes légumes, mes fines herbes, mes fleurs; on peut les combiner. On n'a pas besoin, j'ai un peu peur que les gens pensent que ça va devenir très peu esthétique, on peut avoir les deux, pas de problème.

215 Et alors d'autres vérandas, d'autres terrains arrière, des petites cours en avant. Et là je vais montrer un lieu qui a été tout paysagé, je ne veux pas reprendre ça en agriculture, mais je veux dire plein de lieux comme ça mais imaginez ça en agriculture et paysager pour le plaisir visuel.

220 Ici on voit encore, je sais pas je crois que c'est public ici, je crois pas que ça fait partie du terrain des maisons. Une terre ancienne qui était un jardin public qui a été abandonné. Ici un qui continue depuis, je pense, 30, 40 ans peut-être, qui est sur terre ancienne qui continue, ça n'a jamais arrêté. Ici c'est un terrain privé d'une manufacture de vêtements. Pour moi, ces terrains s'il y a pas un projet spécifique, disons on commence la construction l'année
225 prochaine, ces lieux devraient être pour la pratique d'agriculture temporaire qui se déplace. C'est possible, ça se voit, ça se fait. Des lieux abandonnés ou qui sont pas développés pour l'instant, aussi ça fait trois ans que ça bouge pas, on pourrait cultiver ça ici aussi. Ça fait tellement longtemps, il y a les arbres qui poussent.

230 Des terrasses sur les toits, ça aussi, c'est superbe. On n'a pas besoin de parler nécessairement de toits verts, mais des terrasses sur les toits, on peut les verdir. Eux ils ont quelques baquets, mais on pourrait faire bien plus. Des ruelles, une rue de l'ombre, très ajourée, tout à fait possible. On n'a pas besoin de voir grand d'un coup, mais petit à petit.

235 Ça c'était sur le Plateau, on a mis du béton pour que les plantes soient pas écrasées. On a de l'art, c'est la rue Modigliani, je crois. Ici à Pointe-Saint-Charles : tout asphalté; quel îlot de chaleur, quelle possibilité pour modification. Ici c'est une place antérieure d'employés de CN Sébastopol, c'est très grand, c'est les citoyens qui ont pris ça en main avec l'aide de la Ville, la permission de la Ville, mais c'est merveilleux, c'est tout à fait fantastique.

240 Alors pas des rues trop larges, toutes petites avec peu de circulation, on peut voir des vergers en pot ou de la terre disponible. Malheureusement, j'ai pas de photos de terre-plein entre des voies, mais ça aussi, j'en ai vu en masse. Puis il faut promouvoir la nouvelle architecture qui incorpore l'agriculture urbaine dans les bâtiments : faire des compétitions,
245 faire des concours.

250 Alors pour reconnaître les terres propices, c'est important évidemment d'établir que ce n'est pas contaminé, mais comme je dis, dans les bacs, moi je veux voir tout cette cueillette de compost future. Pour moi c'est une erreur d'amener dans les grands centres. Je félicite la Ville de l'entreprendre, mais ça devrait rester local : c'est produit dans la ruelle, ça retourne dans la ruelle, ça retourne dans les baquets de la rue combiné avec d'autres terres peut-être achetée pour faire de la bonne terre, si la terre n'est pas possible. On ne va pas attendre d'avoir toute la terre, vérifier tout ça.

255 Motivations et incitations. On doit trouver des systèmes de motivations pour inciter les citoyens particulièrement les gens les plus démunis de participer dans l'agriculture urbaine. Les incitations peuvent venir du privé ou du public, municipale, provinciale, fédérale, pour encourager ces gens. On peut avoir des prix, présentement il y a des prix dans l'arrondissement pour les fleurs, on peut l'avoir pour la récolte, on peut avoir des prix des billets, on peut avoir toutes sortes de choses.

260 Il faut évidemment travailler les lois et les articles. Pour ça, il faut toute une, pour ça que je demande un table ronde de consultation. Il faut un registre des gens disponibles à prêter leur terrain pour les récoltes et un registre des gens cherchant des terrains. Il faut offrir des subventions à l'agriculture urbaine et établir une entreprise pour la production des bacs peu coûteux en masse, le genre de bacs qui vont pour tout Montréal. Il faut mettre en place des lois de construction qui obligent les entrepreneurs de construire des bâtiments avec des toits verts et la récupération des eaux grises. Ça se passe ailleurs, on peut le faire ici aussi. Ça se passe ailleurs en masse.

270 Il faut renseigner les gens de l'existence des bourses pour des bâtiments verts. Il y a des bourses qui peuvent financer jusqu'à 50 % des coûts de planification et jusqu'à 25 % des coûts des travaux. Il y a des idées peut-être comme avoir des taxes grises, les exemptions ou réductions verte de taxes. Tu cherches, c'est comme un remue-méninges.

275 Conclusion. En terminant, il faut se rappeler qu'il ne suffit que de deux mètres pour nourrir en légumes une famille de quatre personnes pendant six mois. Et pour les raisons de

280 sécurité alimentaire, santé publique, environnementales et économiques, l'agriculture urbaine devrait tenir une place importante dans le plan d'action et de développement de la Ville de Montréal. La connaissance qu'il existe plusieurs villes qui produisent presque jusqu'à 50 % de leurs légumes à l'intérieur des limites de leur territoire urbain, le fait que l'agriculture urbaine est déjà bien amorcée depuis longtemps dans certaines grandes villes modernes; Paris, Berlin, New York, Chicago, Détroit, Toronto, Calgary, Vancouver, Tokyo, Hong-Kong, devrait motiver la Ville de Montréal de soutenir le rattrapage qu'elle a à faire. Montréal, une ville de l'avenir, Montréal une ville avec plein de possibilités d'agriculture urbaine.

285 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Johnston. Question?

290 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

Merci beaucoup de votre présentation. Je trouve ça intéressant ce que vous amenez comme remue-méninges autour des motivations pour inciter les citoyens. À votre avis, est-ce qu'il y a déjà un, je dirais, est-ce qu'on ne constate pas déjà un mouvement citoyen important?

295 **Mme SHAEN JOHNSTON :**

300 Je trouve que souvent, malheureusement, dans les jardins populaires c'est, je dirais peut-être, je peux seulement parler pour mon jardin, je participe à un jardin coopératif, je dirais que c'est 30 % / 70 % par rapport à 30 % des gens dans le vrai besoin, 70 % les gens qui sont intéressés, qui sont là pour partager, pour échanger, qui profitent de la nourriture et apprécient énormément fraîcheur et tout ça. Mais je trouve que les gens dans le plus grand besoin, on a besoin de travailler ça très fort. Et moi je vois ça, je vois comme des genres de, je sais pas le mot a une mauvaise connotation, peut-être, mais des cellules, unité d'une rue où les gens d'ici, je veux entreprendre un projet dans la Pointe *dos à dos*, les, dans les ruelles et avoir une mini communauté là-dedans où on échange puis on, il faut travailler vraiment à un niveau petit,

305

je trouve. C'est pas à grande échelle. Tous ces nouvelles passent par-dessus les gens avec le nez... quoi, dans le travail, le quotidien, oui.

310 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

O.K. Et à qui confieriez-vous la gestion de cette espèce de système de motivation? Est-ce que, à votre avis, il y a quelqu'un qui coordonne?

315 **Mme SHAEN JOHNSTON :**

Je trouve, oui, pour moi ça fait partie des responsabilités de la table de consultation, mais je pense qu'on a besoin, excusez-moi, la référence, mais, un peu *Amway / Avon*.

320 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

Ah!

LE PRÉSIDENT :

325

Pyramidale.

Mme SHAEN JOHNSTON :

330

Oui, pyramidale. Je pense que c'est très important parce qu'il faut toucher le monde qui sont impliqués directement. Il faut aller les chercher directement, un à un. C'est comme ça j'ai fait pour la pétition. Non, mais, c'est une très bonne question. Je trouve qu'on a besoin de ce lien entre le tout, pas nécessairement dirigé du haut, mais un va-et-vient, oui.

335 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

340 Ça va?

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

345 Oui.

LE PRÉSIDENT :

 Au sujet de cette table de concertation permanente avec des pouvoirs?

350 **Mme SHAEN JOHNSTON :**

 Oui.

LE PRÉSIDENT :

355 Quand vous y pensez, qu'est-ce que vous voyez comme étant cette table de concertation sur laquelle siègent les parties intéressées de cette entreprise, vous voyez ça comment? Et avec quel type de pouvoirs?

360 **Mme SHAEN JOHNSTON :**

365 Je ne suis pas administratrice. Je ne prétends pas, mais je vois que quand on trouve les moyens, on passe à l'action. Je trouve que souvent on se trouve immobilisé par des règles quand on a contourné l'idée, on a su que si telle chose doit être changée, alors on passe à l'action. Il ne faut pas se contenter de constater, il faut passer à l'action et avec, il faut donner les pouvoirs c'est-ce que je veux dire. Évidemment, il doit avoir du monde de la municipalité qui siège là-dessus aussi, qui font l'intermédiaire entre ça et l'hôtel de ville. Mais je trouve

qu'on devrait peut-être avoir un siège spécialisé là-dedans pour la Ville, oui, pour faire l'intermédiaire.

370

LE PRÉSIDENT :

Ce que vous souhaitez par-dessus tout c'est qu'on passe à l'action donc.

375

Mme SHAEN JOHNSTON :

Oui. Comme je dis, on n'a pas besoin d'attendre d'avoir toutes les vérifications, tout ça, qu'on va avec les choses qui sont les plus faciles peut-être. On va dire o.k., les baquets, les bacs, c'est très important ça parce qu'on ne peut pas attendre d'avoir toutes les terres vérifiées avant de commencer. Alors ça c'est une industrie, c'est un... on ouvre les offres : qui va venir, qui se présente, qui va faire la meilleure offre, et puis on y va, oui.

380

LE PRÉSIDENT :

Un concept nouveau qu'on n'avait pas entendu jusqu'à maintenant, un parc agricole à usage public; qu'est-ce que c'est?

385

Mme SHAEN JOHNSTON :

Disons, je vois ça comme c'est à la Ville, comme le parc Saint-Gabriel, moi je suis très pro jardins coopératifs par rapport aux jardins où on reçoit des lots, puis on travaille séparément; je trouve que... j'ai fait les deux, puis je vois que c'est plus valable à mon avis. Puis je vois, on pourrait avoir ce jardin, des lots pour différents membres, disons si c'est plus vers le nord de la ville, différents groupes pourraient y aller, on pourrait avoir différents groupes qui gèrent ça, mais où il y a aussi l'animation. Je trouve une animation d'un agronome est très important : on apprend énormément, on échange énormément. Oui, et puis ça pourrait être un lieu de démonstration, comment est-ce qu'on fait, où on peut partager. Ça pourrait être un lieu où différentes pratiques dans différentes parties de la ville puissent se trouver à la

390

395

400 même place pour montrer aux autres comment faire, un échange de connaissances pratiques sur les lieux.

LE PRÉSIDENT :

405 Mais c'est de propriété publique?

Mme SHAEN JOHNSTON :

Oui.

410 **LE PRÉSIDENT :**

Par définition, ce concept-là c'est sur un terrain public.

Mme SHAEN JOHNSTON :

415 Oui.

LE PRÉSIDENT :

420 Donc de propriété publique.

Mme SHAEN JOHNSTON :

425 Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. C'était la première fois qu'on avait une allusion à cette formule-là d'organisation. Merci beaucoup, Madame Johnston.

430 **Mme SHAEN JOHNSTON :**

Ça me fait plaisir.

435 **LE PRÉSIDENT :**

Madame R'Guiba, bonsoir! Nous vous écoutons.

Mme FAIZA R'GUIBA :

440 Merci. Mesdames, Messieurs, honorables Commissaires, bonjour! Pour le bon déroulement, s'il vous plaît, de l'audition, j'inviterais cordialement ceux qui ont une question ou une intervention à faire d'attendre la fin de la séance pour gagner un peu de temps, disons, c'est une mesure un peu... c'est pour votre compréhension.

445 Donc je me présente, je suis citoyenne, je suis étudiante en ressources énergétiques durables à l'UQAM et je projette compléter prochainement un autre certificat en agriculture urbaine à McGill pour l'obtention d'un baccalauréat interdisciplinaire en sciences et je suis bénévole depuis déjà deux ans au CRAPAUD. Donc à vrai dire, j'ai découvert ma vocation personnelle quand j'ai visionné la vidéo de Nicolas Ridoux, donc c'est sur la décroissance,
450 c'est un ingénieur de formation et l'auteur de *La décroissance pour tous* et j'étais déjà pratiquante et partisane de la simplicité volontaire, à vrai dire, à l'époque, et cette vidéo au fait m'a juste permis de voir au-delà du geste quotidien.

455 Ça s'est déclenché quand monsieur Nicolas lança un appel à tous ceux qui étaient à la conférence en les invitant à transformer le concept de la décroissance en mouvement contagieux global et mondial pour aboutir à quelque chose de plus concret. Donc on va dépasser le geste quotidien. Donc il a invité alors ses auditeurs à trouver une manière d'appliquer la décroissance dans leur domaine professionnel respectif, architecture, ingénierie, médecine, commerce.

460

Alors voilà, pour joindre les bouts de mon discours aujourd'hui, à avoir une continuité, une cohérence dans mon discours évidemment. Donc je vais vous expliquer ma démarche et mon plan d'action. Par la suite, je vous exposerai les différentes retombées ressorties de mes recherches et puis vous parler de mes préoccupations quant à l'agriculture urbaine et, enfin pour conclure, je vous proposerai des modestes recommandations afin de nous diriger tous ensemble vers quelque chose de plus constructif.

LE PRÉSIDENT :

Allez.

Mme FAIZA R'GUIBA :

Ça va derrière? Ceci dit, pour mieux se comprendre, je vais tout simplement commencer par le commencement. Donc, dans une vie antérieure qui remonte à 2003, j'ai obtenu un baccalauréat en économie politique, mais j'avais l'esprit un peu partisane, donc ça marchait pas mon affaire d'économie, hein. C'est alors que je me suis dirigée vers l'architecture et à la recherche du pratico-pratique disons, et tout au long de mon cursus, j'étais convaincue que j'avais la plus belle des professions, donc inspirée par les mouvements de style, par les modernistes, donc j'étais lancée sur la bonne voie jusqu'à ce que je débarque au Canada.

Et là, je dérive par ailleurs à la Faculté d'aménagement, hein, en design d'intérieur, et j'avoue que j'étais peu satisfaite, car je n'étais pas encouragée par mes professeurs à cause de ma couleur politique, mes convictions, mes valeurs, surtout sur le minimalisme, le recyclage, la récupération et surtout la décroissance. Bref, je n'étais pas assez *flyée*, disons, hein, comme ils disent eux. Donc je n'étais pas assez *flyée* aux yeux de certains chasseurs de têtes. Ah oui, on avait au fait, comment dire ça... des industriels qui venaient recruter et nous faire familiariser avec leurs produits. Donc c'est fou ce qu'on peut... ou l'instrumentalisation de l'éducation est, comment dire ça... euh, peut servir au fait la stratégie, les stratégies commerciales et tout. Donc je n'étais pas encouragée, mais surtout menacée, intimidée et

495 ridiculisée par mes professeurs la fois où carrément j'ai intégré une serre de production dans l'aménagement d'un appartement que j'avais conçue et aménagée comme prototype de maison assurant une autonomie alimentaire et énergétique. C'était au fait la goutte qui a fait déborder le vase. Donc, il fallait pas.

500 Alors j'ai essayé de trouver une solution socialement... alors que j'ai essayé juste de trouver une solution socialement acceptable pour qu'elle puisse aboutir un jour comme l'avait recommandé Nicolas Ridoux, bien, ce qu'on avait dit, hein. Et aujourd'hui, je lance l'appel à tous, les auditeurs qui sont derrière et devant moi, évidemment, à au fait à faire la même chose, donc à trouver une façon à votre manière d'appliquer la décroissance dans le domaine professionnel et passer à l'action. Donc soyons un peu généreux, s'il vous plaît.

505 Donc c'était la première fois que je parlais de l'agriculture urbaine. Donc on parle de 2009, 2010. Donc comme ça, j'ai abandonné le design intérieur. Je me suis organisée pour étudier ce que je veux, où je veux, quand je veux, pour accomplir ce rêve que je maintenais tellement grand pour ne pas les perdre de vue, et me suis lancé ce défi et me suis lancé aussi dans la recherche pour développer un prototype de mes serres autonomes que j'ai découverts dernièrement qui s'appelle « maison productive ».

510 Donc, à la suite de mes recherches bien que non exhaustives, j'ai pu établir pour ce soir une liste préliminaire dont je... euh, d'ailleurs que certains collègues ont ou aborderont dans les futures auditions. Alors je disais une liste préliminaire de retombées économiques, sociales, environnementales que je vous exposerai pour vous ce soir et pour négocier avec vous la pertinence de l'agriculture urbaine à Montréal.

520 Disons que je vais évoquer les plus importants pour faire un peu bref, n'est-ce pas. Alors commençons par les retombées économiques. Le développement et l'encouragement d'initiatives telles que l'agriculture urbaine permettra à la communauté montréalaise de s'épanouir économiquement. Donc le premier développement systémique dévoile que la création de nouveaux jardins communautaires ou collectifs sollicitera une demande importante d'animateurs horticoles. Cette création d'emploi engendrera une amélioration du pouvoir

525 d'achat et augmentera la consommation, évidemment de biens éco-responsables, et propulsera exponentiellement dans la mesure du possible la courbe de la croissance économique locale.

530 On va maintenant attaquer directement les retombées sociales. Donc sur le court terme, l'agriculture urbaine semble un excellent moyen de dénonciation vu que déjà j'ai pu parler de mon expérience antérieure, donc l'intimidation reste un fléau flagrant dans nos écoles et nos universités, car il faut être conscient comme elle peut venir des enfants, des étudiants, elle peut aussi provenir du corps professoral et ceci reste intolérable et surtout inconcevable et scandaleux.

535 Sur le moyen terme, en effet, le développement de projet en agriculture urbaine dans les écoles ainsi que l'expansion des zones allouées aux jardins communautaires et aux jardins collectifs favorise les mixités ethniques, intergénérationnelles, voire même idéologiques et conceptuelles. Donc cette mixité favorisera un échange du savoir, du savoir-faire, pour une meilleure gestion, une meilleure productivité de nos jardins.

540 Et en parlant de mixité d'abord, abordons dans la joie et la gaieté au fait la question des Premières Nations. Donc l'homme est né libre. De quel droit jugerions-nous nécessaire de le mettre, mettre tout un peuple et pas des moindres, dans des réserves? L'homme est né différent pour lui donner la chance d'être bon envers son prochain et il est né différent pour communiquer son savoir, son savoir-faire pour qu'il partage ses connaissances. Donc celui qui diffère de moi, comme on dit, loin de me léser, m'enrichit. C'est pas moi qui l'ai dit, hein, c'est Saint-Exupéry et, ceci dit, ce n'est pas, c'est fait pour être lu et non pas pour rester stocker dans les manuels des étudiants ou de la relève surtout.

550 Donc la diversité était dans l'agriculture urbaine n'est qu'un prétexte pour mettre en pratique ce don. D'ailleurs d'où le titre du mémoire, l'agriculture urbaine n'est qu'un prétexte pour améliorer, s'améliorer et améliorer la condition humaine. Donc je disais l'agriculture urbaine sera qu'un prétexte pour sa... réconcilier les différents peuples qui coexistent au sein de ce Québec multiethnique. Ils ont tellement à nous apprendre sur l'agriculture ces

555 autochtones, en créant cette interaction entre les Premières Nations et nous, nous offrant non seulement la chance et la possibilité de devenir meilleurs, mais aussi nous permettant le recul du taux de criminalité de leur communauté, car ils reprendront contact avec ce qui leur est le plus important : la Terre.

560 Le fait de se reconnaître à travers ces traditions et ces habitudes va les mettre et les faire rapprocher de ce qu'ils sont et de ce qu'ils ont toujours été, des êtres spirituellement avancés. Mettons enfin un terme aux pratiques inqualifiables qu'on leur a troquées contre une terre fertile.

565 Donc sur le long terme, toujours dans les retombées sociales, elle permettra, c'est-à-dire l'agriculture urbaine, qui prendra forme de jardin communautaire, collectif, sur les toits, les serres intégrées aux unités d'habitations, etc., etc.. Donc l'agriculture urbaine permettra aussi à la communauté des agriculteurs urbains de réapprendre les valeurs sûres et les valeurs authentiques perdues telles que la tolérance, le partage et le respect.

570 Je reste optimiste à l'idée que si notre espèce un jour arrivera à respecter le règne végétal, il arrivera à respecter le règne animal par conséquent et, conclusion, nos semblables. Et c'est le plus gros du défi, le plus important, la plus importante, pardon, des retombées de tout ce que j'exposerai ce soir. Donc c'est le respect, il faut bien garder ça en tête. Donc le respect de l'autre impliquera un comportement éthique, à savoir la modération de notre consommation frénétique et le courage dirais-je d'ordonner impérativement à nos dirigeants
575 d'arrêter l'exploitation des pays tant convoités pour leurs richesses, car, nous autres on n'en veut pas de ce progrès qui se fait sur le dos des innocents et au détriment de leur vie et leur liberté.

580 La dernière des retombées sociales, et si on revient évidemment à Montréal, dit que l'agriculture urbaine nous permet de lutter contre l'embourgeoisement des quartiers populaires. Donc, j'ai eu l'occasion de côtoyer de ce genre de quartiers, par exemple, Hochelaga, donc il y en a d'autres quartiers. Euh, comment dire ça... je, je ne peux vraiment pas imaginer ça, mais ces personnes-là au fait ne craignent pas réellement ce... au fait, la

585 plus grosse chose que ces personnes-là craignent c'est... elles sont tellement terrifiées à
l'idée qu'un jour elles seront exclues de leur chez-soi, car le propriétaire a décidé de vendre
son immeuble au gars de la compagnie pour construire ces condos *flyés* qui poussent un peu
partout, comme on le voit partout sur Montréal. Alors que ces personnes-là n'aimeraient tout
590 simplement pas être en concurrence avec ces gens-là, je dirais aussi qu'elles sont pas
réellement intolérantes ou racistes ou méprisantes, non, elles ont juste peur d'être affrontées
à cette idée. Donc l'embourgeoisement est dangereux pour les terrains vacants dans ces
quartiers, donc l'implantation de certains jardins communautaires ou collectifs, et le
développement de cette initiative dans ces terrains vacants pourrait sauver la population de
l'expulsion.

595 Je vais vous donner un exemple concret de ce qui est la justice, car même établi un
bien commun, comme un jardin communautaire ou collectif, pourrait être susceptible d'être
affecté sans pour autant pénaliser les responsables. Je vous donne l'exemple du dossier
Rosemont–Petite-Patrie, le jardin communautaire Pré-Carré versus le golf - je pense que ça a
600 été négocié ici, hein. Donc comment peut-on concevoir de tronquer la terre agraire d'un jardin
communautaire pour créer une piste cyclable au lieu de tronquer du terrain de golf? Trouvez-
vous ça juste?

605 Je cite : « *Ce projet de 800 000 \$ - juste pour la piste cyclable si je me trompe pas - est
financé en grande partie par les propriétaires X - parce qu'on peut pas faire de dénonciation et
je tiens mes engagements - à l'issue des négociations entourant la construction d'immeubles à
proximité, point. Mentionnons que le projet n'affecte pas les activités du golf et du jardin
communautaire, si ce n'est, - écoutez bien derrière, s'il vous plaît - le déplacement des limites
610 du champ de pratique de quelques-uns des jardinets situés en bordure du futur axe, et ce, en
accord avec les jardiniers.* »

Personnellement, je connais au moins une personne qui a été affectée et qui était
vraiment en accord, et d'ailleurs je suis co-jardinière avec cette personne-là, en passant. Donc
quand on voit l'ampleur du projet et des moult phases, les limites repoussées ne représentent
615 rien comparé au désastre visuel qu'a causé ce projet, mais je dirais que c'est le principe. C'est

le principe qui me pousse à donner cet exemple, on parle de la dépénalisation des joueurs des hautes cours au détriment de la protection du bien commun du peuple, et là, c'est contre nature et c'est scandaleux et honteux.

620 D'où la nécessité, je le redis au risque de me répéter, qu'il faut adopter au plus vite des règles et lois avant même de développer de futurs jardins. J'inviterai sur ce les instances à prendre des mesures afin de protéger nos espaces de ce genre d'agissements et ceci rentre dans l'affection en fait des recommandations.

625 En ce qui concerne les retombées environnementales, donc en tant que professionnelle et analyste en bâtiment éco-énergétique, l'intégration de solariums, serres de production, trois saisons, deux saisons, saisonnière ou aussi appelées vérandas, peu importe, donc l'intégration de solariums dans ou vérandas dans bâtiment relèvera des initiatives de l'agriculture urbaine et impliquera deux retombées. À savoir premièrement, ça révolutionnera l'efficacité énergétique de nos foyers, car le solarium en hiver joue le rôle ou jouera le rôle du chauffage, puisqu'il est alimenté grâce à l'énergie solaire passive qui reste une énergie renouvelable. On parle d'environ 50 % des besoins en chauffage qui sont comblés grâce à l'intégration de ce genre de modules dans nos logements. Ils jouent le rôle de ventilation évidemment en été. Donc, il y a un réel gain d'énergie qui va être comblé. Il y a plein d'études qui montrent ceci donc il suffit juste d'aller un peu fouiner sur internet pour voir sur ça.

630

635

Et deuxièmement : en plus d'un meilleur bilan énergétique manifeste, ces résultats contraindront les instances à arrêter les constructions telles les nouvelles centrales hydroélectriques ou la réactivation des centrales nucléaires. Ces décisions favorables préserveront aussitôt la biodiversité du danger d'extinction tel que infligé actuellement sur le chantier de la Romaine et l'Île d'Anticosti, etc.

640

Donc, voilà! Un double enjeu que nous témoigne ce scénario qui reste réaliste et réalisable. Et je lance cependant un appel à mes confrères les architectes et les convie à considérer l'intégration de ce genre de module, c'est-à-dire le solarium ou la serre, dans leur

645

conception des unités d'habitation et je reste convaincue qu'on a une excellente relève qui aimerait travailler ce défi.

650 Quant à mes préoccupations, donc alors c'est disons que c'est toute la question, qu'est-ce qu'on a, est-ce qu'on a suffisamment de conseillers disponibles pour faire le suivi avec les individus par rapport à l'hygiène et la salubrité des habitations, évidemment on parle des serres, s'il y a des champignons qui pourraient être développés et tout. Tout aussi la dimension de comment les gens vont gérer leur solarium tout en maintenant cette hygiène irréprochable et qui touche aussi, aussi il faut penser aux formations préventives : qui va les financer, qui va créer ce genre de programme et tout.

655 La question du financement évidemment la douloureuse, donc toute la question relative à d'où débloquer des fonds pour aboutir et conclure, débloquer une enveloppe budgétaire pour faire les tests de sol, les décontaminer s'il y a lieu, etc.

660 Sautons directement aux recommandations. Je pense que j'ai beaucoup parlé. Donc si j'ai bien compris l'appareil étatique du Québec dans tout ce qui est constitution et tout, je recommande deux ou trois petits trucs rapidement. Considérant que le parlement détient un pouvoir législatif, je propose donc à ce qu'il y ait des amendements en ce qui concerne le sujet abordé tant dans la joie et la gaieté, le sujet des indignés... - oh non, non, excusez-moi, des Indiens, pardon. Alors le plus urgent serait de réviser la loi et les règles sur les réserves indiennes. L'homme est né libre, il est né pour être libre. Donc comment peut-on être prétentieux et se donner le moyen et le lustre de s'approprier ses terres et l'emprisonner dans des réserves, contre son gré. C'est inacceptable et puis, pour le remercier, on va l'exonérer. Si seulement c'était une exonération sur tout le territoire, non, il faut qu'il reste dans une région vraiment limitée pour qu'il puisse bénéficier de ses avantages sociaux. C'est un crime contre l'humanité, il faut qu'on se réveille et on peut plus continuer ainsi.

670 Donc selon l'article 87 de la loi sur les Indiens, je cite : « *Les biens personnels des Indiens sont exonérés d'impôt lorsque ses biens sont situés dans une réserve* », c'est pas moi qui l'ai inventé. Je propose d'amender cette loi ou aller tout simplement l'abolir, l'annuler et

680 parce que ça peut pas faire juste entraver en fait une stratégie de développement de l'agriculture urbaine parce qu'ils ont tellement à nous apprendre ces gens-là. Donc elle n'a aucun sens à mon avis ou aucune raison d'être. Je vous ai parlé tout à l'heure des retombées sociales donc telles que l'atténuation et le recul du taux de la criminalité dans ces communautés des indigènes et je vous ai parlé d'une proposition tout à l'heure. Donc alors, nous y sommes là.

685 Donc durant les années 70, l'Algérie, ou disons même la fin 60, l'Algérie avait adopté une politique agraire révolutionnaire. Le mot clé pour ceux qui veulent faire la recherche c'est la *révolution agraire*. Donc le concept consistait à nationaliser, là je vais faire juste un petit bref.

690 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous prierais de conclure aussi parce qu'on...

Mme FAIZA R'GUIBA :

695 Oui, oui, non, mais de toute façon c'est la dernière. C'est ça. De toute façon, je vais bientôt terminer, merci. Donc durant les années 70, l'Algérie avait adopté une politique agraire révolutionnaire. Je disais ça consistait à nationaliser les terres vacantes et à les redistribuer pour ceux qui voulaient réellement travailler la terre. Le second était la terre pour ceux qui veulent travailler la terre. Donc c'est aussi simple que ça et dans le fond, on va tout simplement réquisitionner les terres et les limiter aux personnes qui veulent travailler la terre. 700 Donc je vais abréger.

705 Donc considérant alors que les Premières Nations propriétaires, étaient les propriétaires de ces terres, j'estime que ça va de soi de leur redonner le droit de jouir de la liberté premièrement et de circuler sur ces terres-là et les cultiver comme bon leur semble. Aussi les inviter à nous faire partager leurs connaissances ici à Montréal et partout au Québec sans pour autant être désavantagés par la loi 87. En arrêtant avec les solutions révolues qui

servent que l'hégémonie politique et économique. Donc c'est pour ça qu'il faut amender cette loi ou tout simplement l'annuler.

710

LE PRÉSIDENT :

Votre conclusion, s'il vous plaît, le temps file. On est nombreux ce soir. Il y a beaucoup de personnes après vous.

715

Mme FAIZA R'GUIBA :

Oui. Pour conclure au fait j'aimerais juste qu'on prenne conscience ou simplement qu'on arrête d'associer cette exonération à un avantage social, car elle est tout sauf un. Ils sont juste isolés, séquestrés contre leur gré, il est tout sauf socialement intégré ce peuple. Donc à ce moment-là, à mon avis, faut le libérer pour qu'il puisse interagir avec nous et apprendre de leur culture.

720

C'est là où on va aborder la législation sur l'aménagement paysager. À mon avis c'est pas l'affaire d'un gourou agroalimentaire ou encore moins d'un designer aménagiste, c'est l'affaire d'un peuple et c'est l'affaire aussi des autochtones, donc il faut qu'on travaille en collaboration tous ensemble.

725

En ce qui a trait maintenant à l'embourgeoisement des quartiers, donc comme proposition faut déposer des motions, adopter des lois, rédiger des règlements pour protéger les jardins collectifs des agissements qu'on a vus plus haut, ou pourquoi pas créer des comités ou commission d'enquête indépendante, peut-être que ça existe, pour sanctionner les injustices telles que relatées tout à l'heure.

730

Donc pour conclure. En tant que citoyenne, je m'engage à travailler fort pour aboutir et à ce genre de concept de maison autonome parce que, à mon avis, l'agriculture urbaine ne se limite pas seulement aux jardins collectifs ou des bacs à double fond, mais tout simplement il faut qu'on ait une vision beaucoup plus globale. Il faut pas que ça serve, il faut pas que ça

735

740 travaille uniquement dans la direction de la sécurité alimentaire, mais aussi à réduire nos besoins en électricité pour qu'on puisse être beaucoup plus... voilà conclusion, point.

LE PRÉSIDENT :

745 Merci beaucoup, Madame.

Mme FAIZA R'GUIBA :

Merci à vous.

750 **LE PRÉSIDENT :**

Une chance qu'on aura la transcription parce qu'on ne vous a pas suivie tout au long du document que vous nous avez remis, mais ça va tout aussi bien. Merci beaucoup. J'inviterais monsieur Denis Bilodeau de l'Union des producteurs agricoles. Bonsoir, Monsieur.

755

M. DENIS BILODEAU :

760 Alors, bonsoir! Bonsoir, Madame, bonsoir, Messieurs! Merci de nous prendre le temps de nous entendre ce soir. Pour nous autres, c'est très intéressant. Parler de l'agriculture pour un représentant de l'Union des producteurs agricoles, c'est tout le temps une passion. Alors, moi, je m'appelle Denis Bilodeau. Je suis vice-président à l'Union des producteurs agricoles, je suis producteur agricole moi-même.

765 Alors quelques mots au sujet de l'Union. L'Union des producteurs agricoles est une organisation syndicale professionnelle qui représente tous les producteurs et productrices agricoles et propriétaires de forêts privées du Québec. Elle regroupe 16 fédérations régionales et 25 groupes spécialisés. Elle fonde son action sur les valeurs de solidarité, de démocratie et d'action collective. L'UPA constitue un rouage fondamental de l'agriculture québécoise avec

770 ses 90 ans d'histoire, elle a permis de façonner une agriculture unique en son genre, moderne et diversifiée.

775 Alors la présentation de ce soir, je vais la faire en trois volets. Premièrement, l'agriculture urbaine en général et les projets de jardinage; l'élevage en ville et l'agriculture urbaine de type commercial. Premièrement, l'agriculture urbaine en général et les projets de
780 jardinage, de façon générale, l'Union se positionne positivement par rapport à l'agriculture urbaine. Elle salue les diverses initiatives de jardinage que l'on retrouve à Montréal et dans plusieurs autres villes du Québec. Nous adhérons à la démarche visant à promouvoir ce type d'activités auprès de la population. Une forme d'agriculture complémentaire, cette forme d'agriculture s'inscrit d'ailleurs en complémentarité à notre vision de ce que devrait devenir la
future politique agricole et alimentaire du Québec, intitulée *Le pouvoir de se nourrir*, notre vision repose sur une agriculture réalisée par une multitude de fermes présentes dans toutes les régions qui fournissent à la population des aliments sains produits dans une perspective de développement durable et d'équité répondant aux attentes de la population.

785 Alors l'UPA accueille positivement cette diversité un peu comme à l'exemple des marchés publics et des projets d'agriculture soutenus par la communauté tels les paniers d'Équiterre, les initiatives d'agriculture urbaine viennent répondre aux besoins des consommateurs qui désirent connaître la provenance de leurs aliments et de se rapprocher du monde agricole.

790 Même si l'agriculture urbaine est en plein essor et qu'on vient de rappeler que notre modèle d'agriculture se pratique presque exclusivement, au moment où on se parle, en zone rurale. Pour nourrir notre monde, le Québec peut compter sur plus de 42 000 producteurs agricoles établis dans les 30 000 fermes partout en province. Alors pour vous mettre plus dans
795 le contexte, à l'échelle du Québec, le total des superficies en culture se chiffrent à 1.9 million d'hectares. Pour le seul secteur des légumes, on compte plus de 1 800 producteurs québécois qui cultivent l'équivalent de 37 000 hectares de terre, une valeur commerciale dollar de 280 millions.

800 À titre de comparaison, la superficie d'une ferme moyenne en culture maraîchère
s'élève à environ 48 hectares. À Montréal, on estime que 25 hectares présentement seraient
consacrés à des projets d'agriculture de type urbaine. Quant aux territoires cultivables en zone
verte à Montréal, il serait de l'ordre de 1 000 hectares soit un deux millièmes des superficies
actuellement en culture au Québec. Mais même si c'est une superficie de 1 000 hectares, les
805 gens reconnaissent généralement que les terres qui sont incluses dans Montréal ou la
communauté métropolitaine de Montréal fait partie des meilleures terres, du meilleur potentiel
agricole qu'on a en province, incluant climat et fertilité des sols.

810 C'est donc dire tout le poids qu'occupe l'agriculture rurale lorsqu'il est question de
subvenir aux besoins de l'ensemble de la population. On comprend ainsi que les divers projets
de jardinage urbain, même s'ils sont de plus en plus nombreux, se positionnent comme des
activités complémentaires en marge de l'agriculture qui se pratique à la campagne. Certains
pourraient vouloir opposer l'agriculture urbaine à l'agriculture rurale, celle qui nourrit la grande
majorité de la population. Bien qu'il existe de grandes distinctions entre les deux types de
815 pratique, nous croyons qu'elles poursuivent des objectifs différents, mais qu'elles sont
assurément complémentaires. Nous percevons plutôt dans le mouvement d'agriculture
urbaine et, même dans le choix du mot agriculture, une forme de reconnaissance et d'appui à
la profession agricole.

820 Les multiples retombées de l'agriculture urbaine. La grande majorité des initiatives
d'agriculture que l'on retrouve actuellement en territoire montréalais tourne autour des activités
de jardinage et de culture maraîchère. L'Union voit ces projets d'un bon œil et encourage la
population à cultiver son coin de terre si petit soit-il. Par cette pratique, les citoyens peuvent
être sensibilisés au travail colossal qu'il y a derrière chaque aliment. Ils sont à même de
825 constater toute l'expertise et le talent derrière la pratique d'une agriculture professionnelle à
plus grande échelle.

830 Pour l'Union, les projets d'agriculture urbaine constituent une façon moderne de se
rapprocher des producteurs agricoles, de mieux comprendre certaines facettes de l'agriculture
et de connaître les nombreuses contraintes avec lesquelles les agriculteurs doivent composer,

telles les conditions météorologiques, la qualité des sols, l'utilisation des fertilisants, des engrais, le contrôle des insectes, des ravageurs, etc. Comme les constats, comme les contacts avec les gens de la ville et ceux de la campagne sont de moins en moins fréquents, l'agriculture urbaine peut venir créer un pont et ramener un peu de campagne à la ville.

835

La popularité de l'agriculture urbaine peut aussi permettre de valoriser le concept d'achat local si cher aux producteurs agricoles et à l'Union. En produisant une partie de leurs fruits et légumes, nous croyons que les consommateurs seront plus sensibilisés à l'importance d'acheter localement auprès des producteurs agricoles du Québec. Rappelons que seuls 33 % des produits alimentaires consommés par les Québécois proviendraient des fermes agricoles du Québec. Si l'engouement entourant l'agriculture urbaine peut faire accroître ce pourcentage, l'agriculture québécoise dans son ensemble ne s'en portera que mieux.

840

On retrouve également de plus en plus de projets en lien avec le secteur communautaire qui profitent à l'ensemble de la collectivité et aux plus démunis, par exemple, des projets où la récolte en provenance d'un jardin d'entreprise est remise à des organismes de quartier offrant des services communautaires, très valorisant pour l'agriculture. L'UPA salue ce type d'initiatives qui mettent de l'avant des valeurs de solidarité, d'entraide et de valorisation de l'achat local et de l'agriculture autant de valeurs que partage l'Union des producteurs agricoles.

845

850

Un lieu d'éducation. On note aussi une présence de plus en plus marquée de jardins dans les écoles. L'UPA encourage ce type de projet qu'elle juge particulièrement intéressant et constructif pour la jeunesse et l'ensemble de la société. Nous faisons ainsi le pari qu'en vivant une expérience bien concrète de jardinage en milieu scolaire, les jeunes seront plus sensibles à la provenance des aliments qu'ils consomment et qu'ils seront en mesure de faire un lien plus direct avec le contenu de leur assiette et mieux comprendre les différents enjeux auxquels doivent faire face les producteurs agricoles.

855

860

L'autre partie de ma présentation : l'élevage en ville, un appel à la prudence. Nous tenons à soulever quelques questions concernant l'élevage d'animaux et d'apiculture en zone

urbaine. Notre expertise en tant que professionnels de l'agriculture nous amène à partager notre expérience et à adresser certaines mises en garde. L'Union n'est pas la seule à être préoccupée par cette question. Des médecins vétérinaires autant du secteur privé que de la fonction publique ont produit de la documentation fournissant un certain nombre de consignes et de mises en garde.

Pour l'UPA, l'élevage en soi ne peut s'improviser, il doit se faire selon les règles de l'art et dans le respect de nombreuses réglementations qui sont présentement en vigueur. En prenant comme exemple des élevages de poules et d'abeilles, les plus fréquents à ce jour, nous avons dans notre mémoire tenu à rappeler certaines obligations et quelques éléments à considérer avant de se lancer dans un projet d'élevage en ville.

Cet appel à la prudence porte particulièrement sur la réglementation applicable, s'assurer de vérifier l'existence d'une réglementation municipale, permis, nombre d'animaux, type d'enclos, etc.; s'assurer de respecter les législations fédérales et provinciales sur les maladies à déclaration obligatoire, par exemple, la Loi sur la santé des animaux, la Loi sur la protection sanitaire des animaux; la santé et le bien-être qui est de plus en plus une préoccupation, les connaissances de base quant aux soins quotidiens à apporter aux animaux - on comprend qu'un animal, ça requiert des soins 24 heures par jour, hiver comme été, 365 jours par année.

Les connaissances nécessaires pour reconnaître les signes cliniques d'un problème de santé sans parler d'une maladie à déclaration obligatoire; les problèmes d'accès à un médecin vétérinaire en ville où la majorité des cliniques sont spécialisées dans le domaine des animaux de compagnie; les questions de santé publique et de salubrité, les risques de contamination et de maladies transmises par les animaux; le danger relié à certaines maladies qui peuvent générer des impacts économiques importants sans compter les risques pour la santé publique; les risques d'allergie aux piqûres d'abeilles lorsqu'on les retrouve en grand nombre; les risques reliés à la salubrité des aliments lorsque le propriétaire distribue les produits de leur élevage et de leur ruche; les nuisances potentielles pour l'environnement et le voisinage en milieu urbain; problèmes reliés aux odeurs ou à la gestion adéquate des fumiers;

895 problèmes reliés à la moulée des poules qui peut attirer la vermine ou les animaux domestiques du voisinage; problèmes quant à la disposition des animaux morts, poules mortes, etc. et risque de présence d'abeilles en trop grand nombre. Alors ce n'est pas pour apeurer personne sauf c'est quand même des situations qui sont réelles.

900 L'agriculture urbaine commerciale : une avenue intéressante. L'agriculture en ville peut prendre une multitude de formes même si la grande majorité des projets mis de l'avant sont à but non lucratif, il en existe d'autres à caractère commercial. Le plus connu est sans doute celui des fermes Lufa, l'une des grandes, une des plus grandes serres commerciales au monde installée sur un toit.

905 Pour l'UPA, les projets à caractère commercial s'avèrent tout aussi intéressants et viennent répondre à un marché de créneau. Et si l'Union se sent plus directement interpellée puisque la nature des activités rejoint celle de ses membres. Nous devons rester vigilants et nous assurer que le soutien offert aux fermes urbaines soit équitable par rapport à celui dispensé aux producteurs agricoles. Nous croyons que ces entreprises doivent bénéficier des mêmes avantages que tout producteur agricole. Elles doivent aussi répondre aux exigences
910 liées au statut de producteur agricole et être soumises à l'ensemble des règles en vigueur. Pour l'UPA, il s'agit tout simplement d'une question d'équité envers l'ensemble des producteurs agricoles du Québec qu'ils pratiquent en zone urbaine ou rurale.

915 En conclusion, nous souhaitons que les fruits de notre réflexion puissent à la Ville de Montréal de se doter d'une vision cohérente et complète quant à la place que doit avoir l'agriculture dite urbaine dans le Montréal de demain. Pour la suite des choses, l'Union offre sa collaboration, son expertise, ses connaissances à la Ville de Montréal pour participer à certaines activités qui pourraient découler de la présente consultation sur l'agriculture urbaine.
920 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Question?

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

925

Peut-être, oui. Question générale. Depuis quelques jours, on entend des mémoires et les gens nous parlent de la consommation locale; vous aussi, vous en parlez de la sensibilisation à la consommation locale. Comment vous définissez le « locale » à l'UPA? Qu'est-ce qui pour vous serait « locale » dans le contexte à la Ville de Montréal?

930

M. DENIS BILODEAU :

935

Locale, quand on dit l'agriculture de proximité, on comprend que c'est dans quand même un environnement. Nous autres, ce qu'on en décrit, ce qu'on en conçoit, c'est quand comme à l'intérieur de la CMM ou à l'intérieur de la deuxième couronne ou la troisième couronne, d'avoir une production qui réponde aux besoins du consommateur le plus près possible du consommateur.

940

Même si on est à certaines occasions, étant donné que ça devient insuffisant, et aussi par rapport à la particularité des productions, des productions qu'on peut faire ici dans les régions plus centrales; ce sont d'autres productions qu'on peut faire ailleurs au Québec, en Abitibi ou en Gaspésie ou peu importe dans les régions plus éloignées qui viennent compléter les besoins d'alimentation au niveau de la population. Mais comme je l'ai mentionné, c'est quand même surprenant qu'on ne produit que 33 % de nos besoins alimentaires au Québec.

945

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

950

Tout à fait, vous avez parfaitement raison. À la fin de votre mémoire quand vous parlez de l'agriculture urbaine commerciale la plus intéressante, vous dites qu'il faut faire attention à ce que des avantages qu'on offrirait aux fermes urbaines créent une espèce de déséquilibre. Est-ce que vous pourriez préciser à quel type d'avantages vous pensez?

M. DENIS BILODEAU :

955 Bien, nous autres, on l'amène dans le sens que lorsque ça devient une agriculture, on
comprend puis vous connaissez la définition du statut de producteur agricole, à partir que tu
mets en marché pour 5 000 \$ de produits et plus de produits agricoles, alors tu es reconnu
producteur agricole. Donc tu as accès à toutes les programmes du ministère de l'Agriculture et
960 tu as accès à différents programmes, donc nous autres, on est d'accord à ce qu'il y ait une
équité par rapport à ces situations-là. Donc le producteur qui se qualifie comme étant reconnu
producteur agricole, qui doit avoir accès aux mêmes programmes. Ça c'est clair ça.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

965 Mais vous parliez d'équité d'avantages? C'est ça...

M. DENIS BILODEAU :

Oui, équité.

970

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

Donc c'est l'équité pour les fermiers urbains, entre guillemets.

975 **M. DENIS BILODEAU :**

Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

980

Ça va?

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

Oui, ça va.

985

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

Alors, merci pour votre présentation. Durant nos rencontres sur le terrain on a rencontré plusieurs personnes, ce qui nous a frappés c'est l'approche des personnes participantes, autrement dit c'est surtout des jeunes, beaucoup de jeunes qui sont impliqués. Vous avez parlé d'une activité, on parle de mouvement, de philosophie, on parle plus d'un rapport à un rythme de vie particulier. La question que je vous pose : est-ce que vous observez ce mouvement-là ou cette tendance-là ailleurs qu'à Montréal?

990

995

M. DENIS BILODEAU :

Moi, je pense que dans les plus grands centres urbains on a vécu une période où il y a eu un certain éloignement par rapport à la... aux citoyens versus l'agriculture, l'agriculteur, la manière des pratiques agricoles et tout ça. Et moi, je pense que ce qu'on retrouve aujourd'hui, c'est un peu le goût des personnes qui sont plus jeunes qui ont pas connu ce contact-là de par leurs parents, arrière-grands-parents, toutes les générations. On comprend qu'au début ici au Québec, on était très ruraux, on est devenus beaucoup plus urbains. Il y a eu comme un détachement, moi, je pense, je trouve très intéressant parce que, puis même au niveau de santé mentale, le contact avec les animaux, le contact avec les plantes que tu sèmes, que tu vois grandir, tu sais, en fait c'est la vie. C'est réellement ça, moi je pense que les jeunes découvrent à l'intérieur des différentes cultures où le développement d'animaux d'élevage, bien, un attrait spécial qui en fait vient les rejoindre. Moi, je pense que c'est... et probablement dû au fait qu'il y a eu une période de détachement, une période qu'ils ont moins connue, que leurs ancêtres ont connue, mais qu'eux autres ont moins connue et qu'ils veulent redécouvrir. Je pense que c'est dans ce sens-là.

1000

1005

1010

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

D'accord. J'ai une autre question par rapport à l'élevage. Quand est-ce qu'on peut parler d'élevage? Si on a une poule ou un lapin, est-ce que c'est de l'élevage?

1015

LE PRÉSIDENT :

C'est un petit élevage, c'est sûr.

1020

M. DENIS BILODEAU :

Comme entre autres par rapport à la poule, à un certain moment donné, il y a eu certaines épidémies qui se sont développées...

1025

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

D'accord.

1030

M. DENIS BILODEAU :

...et qui peuvent contaminer les oiseaux sauvages aussi. Alors c'est tout ces aspects-là. Moi je pense, c'est pas, ce que j'amenais comme présentation, comme argument, c'est pas pour décourager, c'est plus une mise en garde, de s'assurer qu'on travaille sur une approche de précaution en ce sens-là. Et lorsque les nouveaux adeptes de l'élevage, bien, s'assurer qu'ils soient vigilants. Un animal, ça parle et quand il est malade, il dit qu'il est malade.

1035

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

Comme ça, il faut...

1040 **M. DENIS BILODEAU :**

Faut développer ces réflexes-là et s'assurer qu'on ait un bon suivi pour intervenir.

1045 **M. HABIB EL-HAJE, commissaire**

Très bien, merci.

LE PRÉSIDENT :

1050 Petite question de sémantique peut-être. Au début de votre document, vous parlez de jardinage urbain et tout d'un coup vous glissez vers l'agriculture urbaine; est-ce qu'il y a une préférence pour l'un ou l'autre terme?

1055 **M. DENIS BILODEAU :**

Bien, je pense qu'au moment où on se parle peut-être que l'intérêt est plus en fonction du jardinage urbain. Il se peut, je ne sais pas, j'ai comme une certaine impression que ça peut être ça, mais assurément que dans certaines situations, il puisse avoir de l'élevage aussi. On comprend que, entre autres au niveau de l'apiculture, c'est faisable, réalisable, ça se fait
1060 présentement. Les animaux dans une basse-cour, ça c'est, peut-être que c'est à développer, mais c'est sûr que ça demande plus d'encadrement, plus de suivi, parce que là il y a toute une gestion environnementale, gestion des fumiers et aussi la question qu'un animal, il faut que tu sois là 365 jours par année, même les fins de semaine.

1065 **LE PRÉSIDENT :**

Mais si on reste dans le végétal, à quel moment on parle du jardinage à l'agriculture? Vous faites une distinction entre ces deux termes-là ou sont...

M. DENIS BILODEAU :

1070

Pas nécessairement parce que nous autres, à notre égard, un producteur maraîcher c'est un producteur agricole qui fait une production végétale. Alors qu'on a un groupe de producteurs qui font des productions animales, c'est distinct. Assez souvent ce sont des entreprises qui sont distinctes. Certaines sont diversifiées, ils font les deux, mais la plupart ont une spécialité en production maraîchère, fruits et légumes, ils se spécialisent dans ce domaine-là; un autre secteur dans l'élevage va se spécialiser dans l'élevage. Souvent c'est deux situations différentes.

1075

LE PRÉSIDENT :

1080

Merci pour votre avis professionnel et les mises en garde...

M. DENIS BILODEAU :

1085

Merci.

LE PRÉSIDENT :

...que vous nous avez fait notamment sur l'élevage.

1090

M. DENIS BILODEAU :

Ça nous a fait plaisir.

1095

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, monsieur. Je demanderais maintenant à madame Elsie Lefebvre, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame ! On l'a en version électronique, la nouvelle version?

1100 **Mme ELSIE LEFEBVRE :**

Je ne le sais pas, je crois qu'on va vous l'acheminer.

1105 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. parce qu'il faudrait la mettre, mettre la bonne version sur le site. Très bien.

Mme ELSIE LEFEBVRE :

1110 Donc, bonjour!

LE PRÉSIDENT :

Pouvez-vous vous nommer, s'il vous plaît.

1115

Mme ELSIE LEFEBVRE :

Oui, Elsie Lefebvre, je suis conseillère municipale dans Villeray à Montréal et je suis accompagnée de....

1120

Mme SARAH GAGNON-TURCOTTE :

Sarah Gagnon-Turcotte, j'ai participé à la rédaction du mémoire. Je suis attachée politique au cabinet de l'opposition officielle de Vision Montréal.

1125

LE PRÉSIDENT :

Très bien, allez-y.

Mme ELSIE LEFEBVRE :

1130

Donc nous sommes très enthousiastes d'être avec vous ce soir. D'ailleurs, on voulait saluer le travail fait par tous les citoyens, le comité qui a piloté l'arrivée de cette consultation que nous accueillons avec beaucoup beaucoup d'enthousiasme.

1135

Donc, comme vous le savez, la pertinence de l'agriculture urbaine n'est plus à démontrer. L'agriculture urbaine prend diverses formes, du jardin communautaire au collectif, au toit vert en passant par le simple jardinet sur le balcon. Les bénéfices qui en découlent sont nombreux tant sur le plan économique, social, environnemental que sur la santé.

1140

L'agriculture urbaine c'est des emplois, des réseaux sociaux et d'entraide qui participe à la lutte contre les îlots de chaleur, s'inscrit dans une saine gestion des eaux de pluie et une meilleure préservation de la biodiversité, réduit la réduction des GES grâce à l'alimentation locale tout en palliant à une sécurité alimentaire et permet aussi surtout à des urbains d'approprier la terre et l'agriculture.

1145

Déjà, des arrondissements dirigés par les élus de Vision Montréal sont engagés dans la promotion de l'agriculture urbaine. Chaque arrondissement ont mis certaines actions en œuvre tel que : l'adoption, par exemple, d'un règlement de verdissement favorisant la création des toits verts exigeant que tout nouveau projet immobilier consacre 20 % de sa superficie à des espaces verts ouvrant la porte à l'intégration de zones destinées à l'agriculture urbaine; création de marchés publics estivaux et ouverture des parcs aux marchés publics; accueil de ruches urbaines; distribution de plants de tomates, de fines herbes et d'arbres fruitiers plutôt que de simples fleurs annuelles - comme c'était le cas que dans le passé; soutien financier à l'agriculture urbaine en collaboration avec les organismes communautaires.

1155

Ce mémoire est donc l'occasion pour Vision Montréal de présenter sa vision de la place et du rôle de l'agriculture urbaine dans notre métropole dont les quatre axes principaux sont les suivants : le premier, consolider les acquis actuels en matière d'agriculture urbaine; deuxièmement, intégrer l'agriculture urbaine à la planification et à l'aménagement urbain;

1160 troisièmement, mettre en œuvre des projets pilotes innovateurs; et quatrièmement, développer les outils nécessaires pour le développement de l'agriculture urbaine.

- Je vais vite parce que je sais qu'on n'a pas beaucoup de temps.

1165 **LE PRÉSIDENT :**

Je regardais surtout madame Philibert pour voir si elle arrivait à suivre. Un vingt minutes maximum.

1170 **Mme ELSIE LEFEBVRE :**

Ah bon, d'accord. Donc il y aura moins de temps pour les questions, parfait.

LE PRÉSIDENT :

1175

Il faut nous laisser du temps pour les questions.

Mme ELSIE LEFEBVRE :

1180

O.K. Donc en fait, d'abord nous souhaitons consolider les acquis actuels en matière d'agriculture urbaine. Comme vous le savez, pour nous, le verdissement est réellement le premier pas vers l'agriculture urbaine. La mise en place de mesures de verdissement, les ruelles vertes, les espaces verts, les toits verts, des plantations en friche, l'amélioration de la canopée, sont les premières étapes réellement d'un processus permettant de s'approprier des espaces qui pourront pour la suite être consacrés à l'agriculture urbaine.

1185

Afin d'accélérer le verdissement de Montréal et augmenter l'espace disponible pour pratiquer l'agriculture urbaine, Vision Montréal fait donc les recommandations suivantes.

1190 La recommandation 1 est de relancer dans les meilleurs délais les travaux devant
mener à l'adoption d'une stratégie municipale de verdissement qui permettra d'accélérer la
mise en œuvre de mesures de verdissement à travers la Ville et, dans cette stratégie, accorder
une place significative à l'agriculture urbaine et en reconnaître les bénéfices économiques,
sociaux et environnementaux.

1195 La recommandation 2 : exiger qu'un minimum de 20 % de la superficie de tout projet
immobilier public ou privé soit consacré à des espaces verts et systématiquement étudier la
possibilité d'y réserver un espace pour l'agriculture urbaine.

1200 La recommandation 3 : exiger l'application de mesures de verdissement lors de
travaux de réfection routière entrepris par les arrondissements ou la ville-centre, étudier la
possibilité d'y réserver un espace pour l'agriculture urbaine en tenant compte des critères de
santé et de sécurité publique.

1205 J'insiste sur les recommandations 2 et 3 parce qu'à l'heure actuelle le Plan de
développement de la Ville de Montréal inclut ces dispositions, mais elles sont facultatives, si je
peux dire. Ce sont des recommandations, mais il n'y a aucune obligation pour les
arrondissements ou pour la ville-centre d'inclure ces mesures. Quelques arrondissements,
notamment le Sud-Ouest, Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont, bientôt Villeray – Saint-Michel
1210 – Parc-Extension adopteront la recommandation 2, soit d'exiger le 20 % de verdissement sur
les projets, mais ce n'est pas obligatoire à l'heure actuelle, et c'est laissé à la bonne volonté
des administrations et de la ville-centre. À l'heure actuelle, il y a aucune obligation.

1215 Et la recommandation 3, c'est que tout projet à l'heure actuelle de reconfiguration du
cadre urbain n'est pas soumis à une obligation d'intégrer du verdissement et par la suite,
évidemment, de l'agriculture urbaine. Donc évidemment que nous ne nous attendons pas à ce
que, je ne sais pas moi, sur un boulevard comme Saint-Joseph, on puisse nécessairement
faire pousser des tomates. Mais il reste qu'en augmentant la superficie d'espaces verts à
Montréal et le verdissement, bien, c'est dans ce sens-là qu'on va pouvoir générer plus
1220 d'agriculture urbaine dans le futur. Ça nous semble être la première étape à réaliser.

Deuxièmement, on souhaite qu'un portrait global de l'agriculture urbaine pour mieux orienter la prise de décisions, car le plus récent rapport de l'administration sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal en 2012 présente quelques statistiques sur le nombre et la superficie des jardins communautaires. Toutefois aucune donnée évolutive n'est présentée qui permettrait de voir si le nombre de jardins communautaires a augmenté ou diminué au cours des dernières années, notamment suite à la problématique de la contamination des terrains vécue en 2000. Quant aux jardins collectifs, mis à part une liste d'exemples, le rapport ne présente aucune information compilée de superficie et le nombre de jardiniers, d'évolution dans le temps, les listes d'attente, parce que vous savez que dans les arrondissements les listes d'attente sont très élevées pour pouvoir participer, avoir un lot de terre dans ces jardins communautaires. Donc nous souhaiterions un bilan plus exhaustif de ce qui se fait déjà à Montréal.

Donc notre recommandation 4 est de cartographier les espaces publics et collectifs utilisés pour l'agriculture urbaine et à faire le suivi annuel. Évidemment, les travaux de votre commission vont déjà beaucoup beaucoup bonifier ce qui existe déjà. Je sais que, par exemple mon arrondissement, celui de Villeray a déjà produit l'inventaire de ce qui se faisait chez nous. Donc je présume que la plupart des arrondissements feront la même chose et donc de pouvoir compiler ça, puis aussi d'actualiser ces données dans le temps, ce serait apprécié pour le futur suivi.

La recommandation 5 est de développer des indicateurs d'action concrets en lien avec les objectifs du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise relatif à l'agriculture urbaine et produire l'information nécessaire afin d'en faire un suivi adéquat.

Et 6, produire un second rapport sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal qui met en corrélation les informations issues des indicateurs d'action avec des données socio-économiques et environnementales de manière à aider les arrondissements dans leur prise de décisions.

1255 Donc, c'est important pour nous d'avoir les bilans parce que ça va nous permettre d'autre part d'exiger que ce soit obligatoire. Parce qu'à l'heure actuelle, si on reste dans les énoncés ou si on reste dans les propositions, nous craignons que nous arrivions pas assez rapidement à atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés. Les politiques pour la plupart sont toutes présentes, donc le Plan de développement durable, il y a également le Plan de verdissement, il y a un plan qui va être bonifié cette semaine au niveau de la canopée, mais reste qu'il y a pas de, il y a rien pour réguler et obliger les administrations à agir.

1260 De plus, Vision Montréal souhaite intégrer l'agriculture urbaine à la planification et à l'aménagement urbain. Le contexte de l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, le PMAD, ainsi que l'adoption du futur Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal amènent à un contexte propice à cet objectif.

1265 Ainsi, nous recommandons, à la recommandation 7, de reconnaître l'importance et les bénéfiques économiques, sociaux et environnementaux de l'agriculture urbaine dans le Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal, donc ce schéma à venir.

1270 La recommandation 8 : intégrer des objectifs chiffrés dans le Plan d'urbanisme de Montréal relatif à la production alimentaire en milieu urbain de hautes densités de manière à compléter les objectifs du PMAD en milieu périurbain. En fait, c'est qu'évidemment vous savez que chaque arrondissement doit produire son plan qui évidemment se fond finalement dans le plan de la Ville. Mais chaque arrondissement doit et, par ailleurs la Ville également, mais pouvoir, ça doit être dit de façon très précise que les arrondissements ont à chiffrer, à quantifier et à donner des résultats concrets en termes d'agriculture urbaine et de verdissement.

1280 Faire preuve d'audace, mettre en œuvre des projets pilotes innovateurs. Donc nous croyons que Montréal doit également faire preuve d'audace en matière d'agriculture urbaine. Nous pouvons d'ailleurs être fiers d'avoir été parmi les premières villes à instaurer un programme visant à soutenir les jardins communautaires dès les années 70. Ce programme a

inspiré de nombreuses autres villes et a fait en sorte que Montréal compte à elle seule plus de la moitié des jardinets communautaires du Canada. Ce n'est pas rien.

1285 Par ailleurs, depuis quelques années, on constate l'émergence d'un grand nombre de nouveaux acteurs faisant la promotion de nouvelles formes d'agriculture urbaine, notamment les jardins collectifs. Plusieurs de ces initiatives sont situées sur le domaine privé et elles sont pour la plupart portées par des acteurs du milieu tels que les éco-quartiers et les groupes communautaires. Afin de développer des approches novatrices en matière d'agriculture urbaine et des programmes qui répondent réellement aux besoins des urbainculteurs, il faut
1290 que la Ville de Montréal et les acteurs du milieu puissent les tester et développer une réelle expertise.

C'est pourquoi Vision Montréal fait la recommandation suivante : de soutenir financièrement les acteurs du milieu oeuvrant au développement de l'agriculture urbaine, notamment les éco-quartiers, et encourager la mise en œuvre de projets pilotes innovateurs en matière d'agriculture urbaine. Voici d'ailleurs quelques exemples de projets innovateurs qui
1295 pourraient être expérimentés à Montréal.

L'agriculture urbaine en serre et en hauteur. Comme vous le savez, on en a parlé tout à l'heure, Montréal connaît déjà un exemple prometteur de serre urbaine avec les Fermes Lufa, la première serre commerciale sur toit au monde. Il n'existe toutefois aucune serre en hauteur à Montréal et la problématique énergétique évidemment est prise en compte dans les différents projets qui ont été expérimentés à l'échelle internationale. Le facteur concurrentiel du Québec au niveau de l'électricité, de l'énergie par exemple, pourrait nous permettre d'aller
1300 de l'avant avec un projet pilote porteur et novateur.
1305

Par ailleurs, les terrains et les friches industriels pourraient être considérés. Comme vous le savez, les terrains inoccupés ou désaffectés sur le territoire montréalais peuvent être des lieux propices à la pratique de l'agriculture urbaine, notamment dans certaines friches industrielles. Évidemment ces terrains pourraient être contaminés, donc ce que nous proposons c'est de pratiquer une culture notamment dans des contenants. Ça se fait déjà
1310

1315 beaucoup au sein des écoles par exemple ou des CPE ou des organismes communautaires, donc qui utilisent des espaces bétonnés. Donc on pourrait faire de l'agriculture en bac et permettre de transporter le jardin si le propriétaire décide de reprendre son terrain, donc ça pourrait permettre des initiatives ponctuelles qui pourraient se déplacer sur le territoire.

1320 Les ruches en ville. Donc voilà une autre initiative qui se fait déjà et que nous souhaitons bonifier puisque la problématique, elle est criante ici au Québec, mais aussi à l'international. Je lisais récemment qu'à la Maison-Blanche ils ont installé de ruches avec un jardin. Donc dans toute cette notion d'agriculture urbaine, il y a aussi toute la notion d'éducation, donc de permettre de, et ça, on en est témoin beaucoup beaucoup à Montréal, donc dans les écoles, beaucoup de projets éducatifs permettent à des enfants de s'approprier la terre, de s'approprier ce qu'est une tomate ou comprendre le processus.

1325 D'ailleurs, tout récemment j'inaugurais, moi, dans Villeray, une érablière urbaine éducative, c'est comme ça qu'on l'a appelée, et donc l'idée derrière ça c'est qu'on devait planter des arbres puis on s'est dit pourquoi pas planter des érables à sucre, donc évidemment que la production sera pas dans les prochaines années, mais le concept de développement durable, c'est ça : on travaille pour nos enfants.

1330 En plantant l'érablière, on s'est rendu compte dans le fond que l'école voisine avait un programme éducatif déjà sur l'érable à sucre pour montrer aux enfants comment grandit un érable puis comment on passe finalement de la graine à l'arbre jusqu'au pot de sirop d'érable sur la table, et là, de voir arriver dans un cadre, un milieu urbain, des érables, des arbres avec une fonction précise, ça permet aussi à des enfants de mieux s'approprier ces notions importantes d'écologie qui sont finalement à la base de la vie. Donc pour des gens qui vivent en ville, moi j'ai grandi dans les ruelles de Montréal, c'est important aussi, c'est pas tout le monde qui a l'occasion d'aller à la campagne, donc c'est important d'avoir des exemples concrets ici.

1340 Quatrièmement, développer les outils nécessaires pour le développement de l'agriculture à Montréal. Donc Vision Montréal souhaite que la présente consultation ne soit

1345 que la première étape d'un processus qui mènera à l'adoption de mesures concrètes visant à
favoriser l'agriculture urbaine à Montréal. En fait, ce qu'on veut dire par là c'est qu'on ne
souhaite que ce rapport soit mis sur une belle tablette. Ce que nous souhaitons c'est qu'il y ait
mise sur pied d'un comité de mise en œuvre à la Ville de Montréal dont l'objectif sera de
développer les outils municipaux de planification, de réglementation et de financement
nécessaire à la promotion de l'agriculture urbaine en tenant compte des objectifs suivants :
1350 accroître l'espace dédié à l'agriculture urbaine; mettre l'agriculture urbaine à profit pour réduire
l'insécurité alimentaire; soutenir et développer la chaîne de services parallèles à l'agriculture
urbaine; améliorer le financement destiné à l'agriculture urbaine.

1355 Donc, ce comité devrait être constitué d'experts. D'ailleurs il y a déjà beaucoup de
gens, notamment ceux qui ont participé à la mise en œuvre de cette consultation qui travaillent
sur cette question. Donc il s'agit de travailler en concertation avec ces citoyens et organismes
pour que ce groupe de travail soit utile et performant. L'idée derrière ceci étant de générer une
imputabilité auprès des élus de la Ville de Montréal qui chaque année se verraient soumis le
rapport-bilan des actions qui ont été entreprises au fil des années.

1360 Donc en terminant nous voulions énumérer quelques exemples de mesures qui
pourraient être mises en œuvre, donc accroître l'espace dédié à l'agriculture urbaine. Ça se
traduit en permettant l'utilisation des espaces publics, les toits, les murs municipaux, les
stationnements, les espaces sous-utilisés, les parcs, les ruelles vertes. D'identifier des lieux de
reconversion potentielle bétonnés, friches industrielles, vous savez que la Ville de Montréal
1365 évidemment, de par son Plan d'urbanisme est capable d'identifier les espaces qui sont à
pouvoir donc d'identifier ces lieux, créer un service de mise en contact entre les citoyens
propriétaires de terrain vacant.

1370 Il existe déjà, vous avez sûrement eu des témoignages en ce sens-là. Des organismes
qui travaillent à faire des parrainages dans des secteurs, je sais que ça s'est fait d'ailleurs à
Ville Mont-Royal, des secteurs où des gens ont des grands espaces et donc et pas la main-
d'œuvre, ou en tout cas pas la capacité de l'entretenir, donc ces terrains sont cédés en
échange et donc si on pouvait favoriser ces parrainages, ce serait extraordinaire. Exiger la

1375 création de toits verts sur les nouveaux édifices d'envergure qui permettrait évidemment de pouvoir favoriser de l'agriculture. Soutenir les projets innovateurs, notamment l'agriculture en serre et en hauteur.

1380 Deuxièmement, et c'est évidemment comme dans toute chose un peu le nerf de la guerre, améliorer le financement destiné à l'agriculture urbaine. C'est clair que ça prend des incitatifs financiers pour encourager la culture des terrains privés via la taxe foncière, par exemple, ça peut être une alternative. Soutenir financièrement la décontamination de nouveaux jardins évidemment c'est une entrave importante, et pour le secteur privé, mais aussi pour la Ville qui évidemment est en manque de ressources. La décontamination c'est assez élevée, alors la soutenir financièrement. Ceci pourrait être jumelé à des programmes
1385 gouvernementaux, je présume que la Ville elle-même n'a pas nécessairement toutes les ressources, mais Montréal c'est la métropole du Québec, donc on doit s'attendre à avoir un soutien à cet égard gouvernemental. Je pense que ça serait important. Mobiliser financièrement divers secteurs de la société, les fondations, les entreprises et organismes. Soutenir financièrement l'ensemble des chaînes, de la chaîne de services liés à l'agriculture urbaine, des projets innovateurs.
1390

Troisièmement, - j'arrive presque à la fin - mettre l'agriculture urbaine à profit pour réduire l'insécurité alimentaire. Évidemment, vous savez Montréal subit les foudres de l'insécurité alimentaire. Il existe déjà plusieurs, plusieurs initiatives, notamment la plantation
1395 d'arbres fruitiers ou encore des jardins collectifs qui servent à renflouer les coffres de ces organismes qui viennent en soutien en sécurité alimentaire. Donc intégrer un volet agricole dans les chapitres d'arrondissement du Plan d'urbanisme comme je le mentionnais tout à l'heure, c'est fondamental. Modifier les programmes de revitalisation urbaine intégrée pour prioriser le volet agricole. Accroître le nombre de marchés publics, notamment dans les parcs locaux. Planter des arbres fruitiers dans les quartiers défavorisés, les corridors scolaires et les déserts alimentaires, réduire cette mesure au plan d'action Canopée 2012-2021. Évidemment, comme je le mentionnais tout à l'heure, il y a l'aspect de l'arbre fruitier en soi qui génère des fruits que nous pouvons consommer, mais il y a aussi l'aspect éducatif qui permet à des enfants ou même des adultes de s'approprier la question écologique, de l'écologie, de...
1400

1405 Quatrièmement, soutenir et développer la chaîne de services parallèles à l'agriculture urbaine, donc développer un volet destiné à l'agriculture urbaine dans les programmes de valorisation de matériaux résiduels. Créer une étiquette Montréal pour les produits locaux. Élaborer les outils éducatifs et informationnels. Soutenir les plateformes citoyennes de partage d'information.

1410 Alors en conclusion. Vision Montréal estime que l'agriculture urbaine a un rôle important à jouer à Montréal et qu'il est du devoir de la Ville de mettre en œuvre des actions concrètes et exigeantes pour en faire la promotion. Ce devoir s'inscrit d'abord dans le lien historique que nous entretenons avec l'agriculture urbaine, mais aussi au regard des ambitions de la métropole en matière de verdissement. L'agriculture urbaine est un volet indispensable pour réduire l'emprise du béton dans notre ville et permettre aux citoyens de se réapproprier l'espace. Un Montréal plus vert augmenterait nécessairement notre qualité de vie, générerait une ville à échelle plus humaine et espérons-le favorisera la rétention de familles à Montréal. Merci beaucoup.

1420

LE PRÉSIDENT :

Merci. Questions monsieur El-Hage?

1425

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

Oui. J'ai bien aimé votre document, il est très intéressant, votre présentation aussi. Les quatre axes sont clairs, ils sont ambitieux quand même. Si je vous demande un axe ou deux sur lequel on peut vraiment intervenir d'une façon efficace, ce serait lesquels?

1430

Mme ELSIE LEFEBVRE :

1435

Bien, c'est certain qu'évidemment tout est important, mais c'est important que, pour nous, la première étape qui va mener à la réalisation des objectifs ambitieux en termes d'agriculture urbaine c'est la réalisation des objectifs de verdissement. Donc, on peut pas

1440 passer à côté de l'obligation pour la Ville de Montréal d'incorporer le 20 % dans toutes ces nouvelles constructions, que ce soit privé ou public, et également d'obliger le respect du Plan développement durable en regard de l'application des mesures de verdissement dans tout travaux de réfection routière. Ce qui est pas le cas à l'heure actuelle. On vote encore à la Ville de Montréal des projets qui n'incluent pas de verdissement. En 2012, c'est inacceptable. Donc ces deux éléments de la question du verdissement, parce qu'en créant, en générant de l'offre verte, ou si je peux dire, évidemment on va pouvoir trouver à l'intérieur de ça des îlots dédiés strictement à l'agriculture urbaine.

1445 Et l'aspect financier est important. Donc c'est certain que l'aspect financier et de suivi qui génère une imputabilité. Donc pour nous, l'imputabilité est l'obligation de résultats par des objectifs précis et des rapports annuels obligatoires. Donc il y a vraiment une instance formelle au sein de la Ville qui a à déposer son rapport pour que les élus, quelque parti que ce soit, mais l'administration en place puisse recevoir et constater. Tout comme dans le Plan de
1450 transport, par exemple, le Plan de transport qui sur une échelle assez longue parce qu'évidemment on parle de verdissement, c'est évident que ça se fait pas du jour au lendemain, qu'on va, que la Ville va se retrouver verte. Mais il reste qu'on doit avoir des objectifs quantifiables d'année en année pour voir l'évolution des choses, d'où l'importance du bilan.

1455 Donc si je résume ça. C'est le verdissement, le financement et l'obligation de résultat à des bilans concrets pour montrer l'évolution. Donc en ayant le bilan nécessairement, les autorités en place vont être capables de constater si oui ou non on stagne, et le financement permettrait évidemment d'appuyer la Ville et ses arrondissements, mais également les acteurs
1460 locaux qui souhaitent participer à cette démarche avec la Ville.

1465 Parce que j'ai pas mentionné, mais une autre des choses importantes au niveau de la Ville par rapport au verdissement et à l'agriculture, c'est l'entretien. Donc la question financière, bien, c'est un peu un bémol, mais ça reste important parce que souvent ce qu'on se fait dire, c'est écoutez on fait du béton, c'est facile, on passe le boyau puis c'est fini ou on laisse comme ça, ça paraît pas, alors que des jardinières en friche ou des espaces verts en

1470 friche, ça fait pas partie de la conception. Évidemment là, il y a une nouvelle approche qui parle des herbes hautes, je crois, j'ai pas le nom exact, mais vous le remarquez sur Saint-Joseph, par exemple, bon, c'est laissé un peu plus naturel, si je peux dire, mais c'est pas la vision de tout le monde. Donc c'est une des raisons qui incitent les décideurs, en tout cas ou je ne sais trop, les planificateurs à opter souvent pour le béton plutôt que le jardinage et le verdissement ou l'agriculture. Donc si on entame une démarche de jardinage, si c'est pas les organismes eux-mêmes qui s'en occupent, puis si c'est laissé à la Ville, je suis pas certaine qu'on aura les ressources pour entretenir tout ça.

1475

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

1480 Merci. En fait j'ai deux questions, en fait, deux petites. La première, mais d'abord moi aussi, je suis comme mon collègue, je trouve que c'est un mémoire qui nous éclaire sur bien des choses. J'aimerais avoir une précision. Vous avez dit que chaque arrondissement dirigé par des élus de Vision Montréal demande que tout nouveau projet immobilier consacre 20 % de sa superficie à des espaces verts. Est-ce que vous avez déjà un bilan de cette mesure-là? Est-ce que vous savez si c'est systématiquement...

1485

Mme ELSIE LEFEBVRE :

Respecté?

1490

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

...respecté.

1495

Mme ELSIE LEFEBVRE :

Oui.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

1500

Ou est-ce que les promoteurs immobiliers ont la possibilité de s'en tirer avec une contribution financière? On a eu quelques projets qu'on a analysés où cet enjeu-là est venu sur la table.

Mme ELSIE LEFEBVRE :

1505

De la connaissance que j'en ai parce qu'évidemment ce sont des nouveaux règlements, donc je ne suis pas certaine s'il y a des bilans qui ont été mis en œuvre. Mais il y a le Sud-ouest, Rosemont et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui ont implanté un règlement. Nous, on va le faire bientôt. Puis ça a un caractère obligatoire. Mais c'est vrai que là vous me posez une bonne question à savoir est-ce que, par exemple, pour une question de ratio de stationnement par le passé, il y avait aussi la possibilité de payer. Donc je le sais pas si dans ce cadre-ci, j'ai pas cette réponse-là, mais de ce que moi j'en sais à l'heure actuelle c'est respecté. Et même dans les arrondissements comme le nôtre où le règlement n'est pas adopté, on demande aux promoteurs de le faire et donc il y a des compensations : si on peut pas le faire sur le toit, on doit le faire plus en bas sur le sol.

1510

1515

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

Est-ce que ce sont des espaces verts réservés aux gens qui habitent les nouveaux projets de condos, ce sont des espaces verts ouverts, savez-vous?

1520

Mme ELSIE LEFEBVRE :

Les deux, les deux cas.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

1525

Parfait. Est-ce...

Mme SARAH GAGNON-TURCOTTE :

1530 Peut-être une précision. En fait, on pourra faire la recherche puis déposer les documents pertinents.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

1535 Merci. On apprécierait beaucoup. Vous utilisez souvent le terme « reconnaître » : reconnaître les bénéfices économiques, reconnaître la contribution. C'est quoi les éléments que vous rentrez dans cette reconnaissance-là, au-delà du fait de le nommer dans les documents ou est-ce que c'est seulement le nommer dans les documents. Est-ce qu'il y a d'autres éléments qui s'ajoutent pour vous à la notion de reconnaissance?

1540 **Mme ELSIE LEFEBVRE :**

1545 Bien c'est évident que si... bon, c'est reconnu dans différents rapports. Donc c'est sûr que ça a un aspect que la Ville s'engage et le formalise, c'est important. Parce ça met un cadre et ça permet ensuite aux élus ou, en tout cas, aux différentes administrations de s'appuyer sur une reconnaissance de la valeur importante et la contribution importante que ça a pour une société, pour une collectivité, pour les citoyens. Donc dans ce sens-là, c'est important pour nous qu'il y ait une prise de position de principe d'une part, mais c'est aussi pour ça que j'insiste beaucoup sur la notion d'obliger puis qu'il y ait de l'imputabilité pour que on reste plus dans la simple reconnaissance de l'importance de ci et de ça, mais que
1550 réellement ça se concrétise en...

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

L'obligation de moyens.

1555 **Mme ELSIE LEFEBVRE :**

Oui, c'est surtout ça que vous devez retenir.

1560 **LE PRÉSIDENT :**

On doit comprendre que la version à utiliser c'est celle que vous nous avez remise ce soir.

1565 **Mme ELSIE LEFEBVRE :**

La dernière, c'est ça. Juste une petite modification sur le comité de suivi en fait.

LE PRÉSIDENT :

1570 Je veux vous souligner qu'il y a à la recommandation 9 quand même une différence importante, on est passé d'un groupe de travail à un comité de mise en œuvre?

Mme ELSIE LEFEBVRE :

1575 C'est ça, c'est ça.

LE PRÉSIDENT :

Donc c'est une différence majeure.

1580

Mme ELSIE LEFEBVRE :

C'est cette réflexion que nous avons bonifiée et...

LE PRÉSIDENT :

1585

Donc il faudra qu'on se fie exclusivement à la dernière version.

Mme ELSIE LEFEBVRE :

1590

Oui, exact. Puis la dernière chose, sur toute la question des animaux.

LE PRÉSIDENT :

1595

Oui.

Mme ELSIE LEFEBVRE :

1600

On l'a pas beaucoup abordée dans notre mémoire parce que c'est une question qui a pas été beaucoup documentée et donc on attend avec beaucoup d'impatience les recommandations que vous formulerez sur cette chose-là. Il y a une initiative très positive qui a été faite dans Rosemont qui est appuyée par un organisme communautaire et donc ce serait de voir comment ça pourrait se concrétiser. Donc on sera très attentifs à ce que vous allez nous soumettre comme recommandations là-dessus.

1605

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Mesdames.

Mme ELSIE LEFEBVRE :

1610

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1615 Nous allons ajourner pour une quinzaine de minutes pour une petite pause, nous
permettre de bouger tous, nous inclus, et on reprendra avec monsieur Éric Duchemin, vers
20 h 50.

PAUSE - REPRISE

1620 **LE PRÉSIDENT :**

Prise 2. Bonsoir!

M. ÉRIC DUCHEMIN :

1625 Oui, bonsoir! Je suis professeur associé à l'Institut des sciences de l'environnement de
l'UQAM et membre du Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et sur l'agriculture
urbaine durable, mais je ne parle ici en mon nom personnel. Et donc je suis aussi un
1630 agriculteur urbain depuis plus de 10 ans. Cet après-midi, on était justement dans notre rucher
avec six ruches en plein cœur du centre-ville de Montréal donc, en plus des consultations, on
a aussi nos activités qu'on fait actuellement. Je suis aussi le coordonnateur de l'école d'été
sur l'agriculture urbaine qui a lieu à Montréal. Donc tout ça pour vous dire que Montréal est
une des capitales de l'agriculture urbaine.

1635 On a, j'avais un collègue qui disait souvent que Montréal est une ville nourricière qui
s'ignore parce que vraiment Montréal est reconnue à travers le monde comme une ville
d'agriculture urbaine, mais Montréal a beaucoup de trouble à le reconnaître depuis les dix
années où je fais de la recherche et intervention en agriculture urbaine, j'ai vu beaucoup de
promesses, beaucoup de partis municipaux qui ont promis de changer les choses, de faire des
1640 choses et on attend encore. On a vu apparaître avec grand plaisir l'agriculture urbaine dans le
Plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal. Dans le premier plan, il y
avait une page et demie quand même, il y avait des promesses. Deuxième version, il avait

1645 pratiquement disparu, et s'il y avait pas eu des pressions, je pense qu'ils auraient complètement disparu l'agriculture urbaine puisque, bien entendu, de se donner des défis et ne pas les respecter bien c'est pas très bien. Le Plan stratégique est là pour avoir des défis et de les respecter; dans le premier plan stratégique on disait d'augmenter le nombre de
1650 jardinets dans les jardins communautaires dans les quartiers défavorisés. Bien entendu, durant les cinq ans, il y a rien qui a été fait, et même on en a perdus parce qu'à la même époque il y a eu la question de la décontamination des sols, donc il y a beaucoup de jardins qui ont été fermés. Heureusement beaucoup on été rouverts par la suite.

1655 On a aussi vu des représentants des trois partis nous faire la promesse à l'école d'été durant une soirée qu'il y aurait un porte-parole sur l'agriculture urbaine. Voici deux ans et bien entendu ce n'est pas arrivé pour différentes raisons sûrement. C'est pour ça que je vais concentrer ma présentation sur un seul point et c'est vraiment l'organisation de l'agriculture urbaine à Montréal.

1660 On sait il y a une demande de projets porteurs, innovateurs à Montréal, il nous manque d'acteurs qui sont présents dans l'agriculture urbaine à Montréal, mais qu'est-ce qui manque c'est vraiment un leadership de la Ville de Montréal et que la Ville de Montréal trouve un moyen de s'organiser pour que l'agriculture urbaine, l'agriculture urbaine devienne vraiment le fer de lance de la visibilité de Montréal.

1665 Alors on a beaucoup parlé de BIXI, on aime bien le Bixi, mais je pense que l'agriculture urbaine peut aussi être une marque pour Montréal. Il y a de super beaux projets, il y a des façons d'organiser les choses et le milieu a besoin aussi de ce leadership de la Ville pour qu'elle puisse être reconnue dans son propre travail dans la Ville de Montréal. Donc c'est un peu de l'idée de passer de l'acupuncture urbaine des projets un peu partout, d'essaimer à un urbanisme agricole où là on va vraiment relier l'ensemble des interventions alimentaires et
1670 urbanistiques. Parce que lorsqu'on parle de l'agriculture urbaine, on ne parle pas des questions alimentaires, on parle aussi des questions de réappropriation de l'espace, de voir différemment la Ville, de construire peut-être les routes, les rues avec d'autres angles pour permettre un meilleur ensoleillement.

1675 Donc à Montréal, différents projets, d'autres intervenants qui ont parlé avant, jardins collectifs, jardins communautaires. On a aussi des institutions qui font les quatre universités montréalaises ont des projets en agriculture urbaine, soit l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Université McGill ou Concordia, puis il y a des gens aussi qui ont beaucoup, on parle de entre 38 et 51 % des personnes, des citoyens de la CMM, donc du Grand Montréal, qui pratiquent l'agriculture urbaine. La grande différence entre le chiffre, c'est 1680 la première question, 51 % inclut les fines herbes et le 38 % ne porte uniquement sur les légumes et les fruits dans les jardins, sur les balcons ou sur étaux. Mais ça fait énormément de personnes, 38 % de population qui pratique une activité agricole.

1685 Donc différents types de projets multiformes et différents types d'acteurs, ce qui relèvent des défis, c'est comment organiser, comment redonner les services, comment réussir à faire en sorte qu'on puisse avancer en agriculture urbaine de manière plus coordonnée avec cette diversité-là.

1690 D'autres exemples encore. Parce que là on a parlé des institutions, on a parlé des gens, mais il y a aussi des compagnies privées, il y en a de plus en plus qui pratiquent l'agriculture urbaine à Montréal. C'est comme depuis quelques années c'est vraiment ce qui se développe, peut-être parce que les groupes communautaires sont essouffés avec les centaines de projets qu'ils mènent dans les différents arrondissements; ils sont peut-être arrivés au bout de leur limite de gestion. Il y a beaucoup de groupes communautaires dans les 1695 arrondissements qui doivent fermer les jardins collectifs parce qu'ils n'ont plus les ressources pour fonctionner ou ils sont vraiment à la limite de leurs ressources parce que ils ont 100 jardiniers et ont 19 jardins à gérer et ils ne peuvent pas aller plus loin.

1700 Ce qui se prend la place, mais ce qu'on voit apparaître dans le portrait c'est vraiment des traiteurs en recrudescence comme des hôtels qui développent l'agriculture urbaine pour leurs propres besoins internes. Alors il y a même des compagnies comme Aldo qui développe des jardins pour leurs employés, donc responsabilité sociale interne au niveau des employés. Il y a la Caisse populaire Desjardins aussi, qui le fait, qui donne son entière production à des groupes communautaires et qui paie une personne pour le développer.

1705 Ce que nous avons aussi bien entendu c'est l'apiculture urbaine qui demande
effectivement, j'ai écouté la présentation de la personne qui représente l'UPA, du mémoire de
l'UPA, qui demande effectivement des compétences un peu plus élevées, mais je pense qu'il
faut comprendre, il faut savoir que les acteurs de l'agriculture urbaine sont conscients de ces
1710 enjeux-là et c'est pour ça que les groupes de coordination comme il y a à Montréal qui se
créent pour soutenir les projets qui émergent et vraiment à faire prendre conscience de ces
nouveaux acteurs qu'il y a des enjeux au niveau des abeilles, par exemple, qu'il y a une
réglementation d'enregistrement, qu'il y a des distances à respecter, peut-être qu'on a moins
avec les plantes et encore que. Je pense que les mêmes niveaux maraîchers avec les
composts, etc., les acteurs sont conscients des risques et de la gestion de ces matières-là
1715 pour éviter par exemple la présence de vermines. Je veux dire c'est une réalité. Les acteurs
sont très conscients et très professionnels dans leur démarche et, de plus en plus, ça se
professionnalise.

1720 Il y a des gens qui commencent à être des professionnels de l'agriculture urbaine et ils
en vivent, ils en vivent depuis plusieurs années et développent des projets et continuent à
développer des projets et c'est vraiment leur marque de commerce. Ce qui était un peu peut-
être inexistant voici 10 ans, c'était monsieur et madame Tout-le-Monde ou quelqu'un qui
vraiment partait un projet pour le plaisir et, là ce qu'on remarque, c'est vraiment des gens qui
sont rendus des professionnels de l'agriculture urbaine qui demandent des formations
1725 universitaires en agriculture urbaine. Par exemple, les, bien entendu il y a un cours qui se
donne à l'UQAM, mais il y a aussi un cours qui vient de s'ouvrir à Concordia sur l'agriculture
urbaine et on voit de plus en plus d'étudiants de doctorat et autre qui, vraiment, veulent
travailler sur l'agriculture urbaine au niveau de la recherche et au niveau de l'intervention.

1730 Ce qu'on remarque, on parlait tantôt de dire il faut faire des bilans, il faut comprendre
c'est quoi l'agriculture urbaine et je suis d'accord avec cette vision-là de Vision Montréal, il faut
vraiment réussir à faire des portraits. Et ça a déjà été commencé, on a déjà différents portraits
qui ont été faits et voici un des portraits au niveau de la distribution des projets : jardin
communautaire, jardin collectif, jardin institutionnel et, depuis plus récemment, c'est on permet
1735 aux citoyens d'inclure leur propre jardin individuel. Alors c'est un site internet où les gens

peuvent faire eux-mêmes leur inscription qui est *agriculturemontreal.com* qui nous permet d'avoir une meilleure idée de où se trouvent les projets et de là ce qu'on a commencé à faire aussi, c'est une analyse par quartier. Est-ce que les quartiers défavorisés par exemple ont accès à un plus grand nombre de projets d'agriculture urbaine que les quartiers de classe moyenne? La réponse est non pour l'instant, c'est vraiment pas le cas, même pour certains quartiers défavorisés, on n'a clairement pas, presque pas de budget. Si on parle de Pointe-Charles – Centre-Sud où il y a vraiment un manque d'accessibilité à l'agriculture urbaine par rapport à la population. Donc c'est une réalité, il y a de la recherche à faire et une meilleure compréhension des enjeux pour aller plus loin bien entendu au niveau de l'avenir.

Au niveau de l'avenir, donc ce que la Ville pourrait faire afin de répondre à ces différents questionnements, c'est de favoriser des approches intégrées visant la synergie d'intervention et des initiatives. Bien sûr, jouer pleinement son rôle de leadership, hein, je veux dire, je pense qu'une ville est là pour ça et je parle bien de la Ville de Montréal parce que je pense que la Ville doit prendre un leadership dans ce domaine-là et ne pas laisser aux arrondissements l'entièreté de la gestion. Ce qui est le cas actuellement par exemple du programme du jardin communautaire, où les arrondissements gèrent le programme. Parce qu'en fin de compte, ce qui se passe c'est que certains acteurs qui peuvent être à cheval entre deux arrondissements ou plusieurs arrondissements sont pris à négocier avec tous les arrondissements un derrière l'autre.

Si on veut faire des nouveaux projets innovateurs, on doit passer arrondissement par arrondissement. On parle par exemple de la question des poules, du poulailler collectif à Rosemont. Si on veut recréer ce projet-là, il marche très bien à Rosemont, dans un autre arrondissement, mais il faut rechanger toute la réglementation du nouvel arrondissement, donc repasser tout le combat politique qui a été fait ailleurs.

Je pense que Montréal doit quand prendre, la Ville de Montréal, la Ville-Centre, de prendre un leadership à ce niveau-là et de voir après ça comment arrimer le tout avec la structure politique existante.

1770 Avoir les connaissances et les éléments d'analyse pour appuyer les équipes de la Ville de Montréal. Il y a énormément d'équipes de personnes, mais personne à la Ville de Montréal qui veulent faire des choses, souvent ils sont démunis, ils ne connaissent pas. Des personnes à la Ville de Montréal des fois ne veulent pas faire certains gestes parce qu'ils ont des a priori, ils n'ont pas les connaissances nécessaires parce que la structure n'existe pas pour les appuyer.

1775 Compter sur une expertise d'avant-garde, il y a une expertise à Montréal, comment on peut compter, comment on peut s'appuyer sur cette expertise-là, aller la chercher, dialoguer avec elle, favoriser l'activité, l'expertise à l'ensemble de ses services et directions pour la Ville de Montréal et favoriser la participation des acteurs de l'agriculture urbaine dans le développement de celle-ci au sein de la Ville.

1780 Donc on voit, mon propos est vraiment de l'idée : comment structurer la Ville, comment la Ville peut aller chercher les compétences pour aller plus loin. Et c'est, en fin de compte, c'est comment la Ville peut faire ça et aller chercher un peu ce qu'on retrouve ici sur ce tableau-là qui est du *food urbanism* donc un développement d'un urbanisme agricole ou alimentaire différent. Ce que je propose comme avenue de réflexion dans le cadre de mon
1785 mémoire c'est de regarder ce qui a été fait pour Design Montréal.

1790 La Ville de Montréal a décidé d'être une ville de design. Elle a décidé de mettre en place une structure qui mettait, qui assoyait différents partenaires ensemble pour pousser la Ville pour vraiment faire rayonner le design pour aller chercher des expertises au bon endroit et aussi faire un bilan, faire des analyses des activités en design de la Ville de Montréal. Je
1795 pense qu'on peut mettre en place la même chose pour l'agriculture urbaine, et pourquoi plus particulièrement j'ai visé cette structure-là, c'est que c'est une structure que la Ville de Montréal connaît puisqu'elle l'a développée. Donc pourquoi ne pas utiliser une structure qui existe déjà ou un type de structure qui existe déjà et seulement le modifier pour le mettre au goût du jour au niveau de l'agriculture urbaine. Bien entendu, ça va demander quelques aménagements parce qu'il y a des acteurs de l'agriculture urbaine, acteurs du mouvement social, qui sont vraiment plus revendicateurs que dans le design fort possiblement, mais je

1800

crois qu'il est possible de créer une telle structure qui va permettre aussi de suivre la mise en œuvre des recommandations de l'Office de consultation publique par rapport à l'état et l'avenir de l'agriculture urbaine à Montréal. C'était mon propos.

LE PRÉSIDENT :

1805

Merci beaucoup pour votre présentation. Monsieur El-Haje?

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

1810

Merci pour la présentation. Lors de nos rencontres avec différents intervenants, ce qui revenait dans certains propos c'était que l'agriculture urbaine est un projet structurant mais petit, et qu'il fallait faire quelque chose pour que ça devienne plus grand, quelque chose d'une envergure, grande ville ou international. Qu'est-ce qu'on peut faire pour que ça devienne grand ou est-ce que c'est une mauvaise perception, je ne sais pas?

M. ÉRIC DUCHEMIN :

1815

Je pense que l'agriculture à Montréal est déjà grand. On parle de seulement dans les jardins communautaires, jardins collectifs, on parle de 12 à 15 000 personnes, enfin c'est 12 à 15 000 pour les jardins communautaires et 2 000 à 3 000 personnes dans les jardins collectifs, alors on parle de pas loin de 20 000 personnes. Plus tous les autres projets économiques qui existent, parce que là on parle des fermes Lufa, mais aussi il y a Pousse-menu qui font des pousses en ville. C'est déjà grand.

1820

1825

La question c'est comment et, pour moi, c'est plutôt à ce niveau-là c'est l'agriculture urbaine à Montréal est grand et comment on peut mieux la structurer pour lui donner les moyens de ce qu'elle peut être, on n'a pas besoin de se faire beaucoup plus parce qu'elle fait déjà beaucoup. Mais si on lui donne un peu des moyens, si on donne aussi l'expertise à la Ville parce qu'il y a beaucoup de choses qui est facile à dire de dire « ah, il faut réserver tant de pourcentage de superficie, il faut avoir deux hectares pour l'agriculture urbaine », oui, mais

1830 deux hectares, il faut savoir s'en occuper, il faut savoir comment l'intégrer dans la trame urbaine.

1835 Les nouveaux développements, il y a énormément d'espaces dans la trame urbaine montréalaise, inutilisés. Il y a bien entendu les ruelles entre les maisons et les cours arrière et les toits, mais comment faire qu'on puisse intégrer l'agriculture urbaine de manière efficace et de manière aussi responsable, en pensant à la gestion des sols, à la gestion de l'eau. Parce que sur les toits ça prend du sol, ce sol-là doit être irrigué, les intrants, il faut y réfléchir, la question d'eau aussi, il faut y réfléchir, et pour ça, je crois que Montréal doit s'entourer d'une expertise.

1840 C'est pour ça je crois qu'un organisme paramunicipal ou un autre qui peut-être serait là à répondre aux besoins aussi du milieu. Le milieu dit moi j'ai besoin de questionnement à ce niveau-là à différents niveaux ou de ressources, donc faire le lien entre la Ville et le mouvement qui est très important, sans oublier les simples citoyens aussi qui pratiquent l'agriculture urbaine dans leur cour arrière, qui eux ont pas besoin nécessairement d'une subvention; ils ont peut-être besoin d'appui à d'autres niveaux. Donc il faut bien déterminer quels sont les besoins et après ça il y a bien sûr les entrepreneurs. Les entrepreneurs ont des besoins tout autres. Souvent l'entrepreneur c'est pas nécessairement l'argent qu'il va demander, mais c'est d'avoir une réglementation, d'avoir un zonage agricole. Je ne sais pas si Fermes Lufa a fait une présentation, mais seulement avoir le zonage agricole pour eux, je pense qu'ils l'ont toujours pas à ma connaissance. Ce qui fait en sorte qu'ils ont toujours pas MAPAQ, donc ils ont pas les subventions. Donc ces questions-là à se poser.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

1855 Juste une petite question de clarification, j'ai vu dans votre dernière diapositive, vous parliez de *neighborhood farm* et de *urban farm*. Est-ce que vous pourriez juste me préciser la différence, s'il vous plaît, entre les deux?

M. ÉRIC DUCHEMIN :

1860 Oui, en fin de compte, c'est pas moi qui fait la distinction puisque c'est une utilisation des travaux de Jason Grimm aux États-Unis. En fin de compte, *urban farm* c'est une ferme urbaine comme il y a à Londres, qui fournit l'ensemble de la ville.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

1865 O.K.

M. ÉRIC DUCHEMIN :

1870 C'est *local farm*, c'est beaucoup plus au niveau local, donc c'est une ferme plus petite, mais qui délivre vraiment le quartier ou l'arrondissement. Donc c'est vraiment la nuance au niveau de la distribution. Parce que quand on parle d'urbanisme alimentaire, il y a toute la question de la distribution alimentaire aussi. Est-ce que la distribution est au niveau de l'arrondissement ou au niveau de l'ensemble de la ville ou encore plus loin? Donc c'est la question...

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

1880 Et vous pensez qu'on aurait à marcher pour pouvoir développer ces différents types de fermes à Montréal?

M. ÉRIC DUCHEMIN :

1885 Mais si on, les chiffres de tantôt de l'UPA qui disait qu'on manquait d'aliments au Québec, est-ce que ce serait rentable économiquement? Il y a beaucoup de contraintes à faire, je pense que la Ferme Lufa démontre qu'il y a une possibilité de faire des choses, mais je pense que d'autres systèmes de distribution, comme le troc par exemple, comme les échanges, il y a d'autres systèmes à mettre en place qui mettraient pas nécessairement en

1890

péril le système alimentaire plus traditionnel parce que la production est mineure, mais je pense que c'est possible.

1895

On pourrait fournir, par exemple l'agriculture urbaine pourrait facilement développer des petits projets qui permettent de fournir des petits marchés locaux. Marchés de solidarité qui existent dans les quartiers. Je suis un agriculteur, j'ai à peu près 30 mètres carrés, je produis 130, 140 kilos de fruits et légumes, je suis en train de finir mes fraises de l'année passée parce que les autres fraises sont en train de rentrer. Donc, moi, je suis quelqu'un qui serait possible de fournir parce que, des fois, j'en ai trop.

1900

Et le nombre de fois où j'ai vu dans les jardins communautaires les gens, à la fin de la saison, jeter des choses, des aubergines, donc il y a moyen de mettre en place un système qui est peut-être pas monétaire, économique, parce que là on rentre dans un système de distribution de manière récurrente. Fait que là, des fois c'est vraiment un pic. Par exemple, à la fin de la saison, il y a vraiment une grosse production, mais on peut facilement fournir des groupes communautaires avec cette production-là. Mais la réflexion, elle est pas là souvent chez les gens. Et souvent, en leur disant parce que dans mon jardin, c'est arrivé, ce qu'on a mis, on a mis des bacs au bout des rangées, on a dit aux gens « vous jetez là ». Et après ça, on a pris les bacs, on a été à l'organisme de sécurité alimentaire du quartier pour lui donner les légumes, ils étaient très contents. Bien entendu après ça, eux, il a fallu qu'ils transforment parce qu'ils avaient un grand arrivage sauf qu'ils se sont dit, l'année prochaine on va se préparer. On va faire le tour puis on va le dire aux gens.

1905

1910

1915

La même chose pour les villes qui font des aménagements paysagers avec de plus en plus des choses comestibles comme le *calle*, comme la bette à carde. Pour moi, c'est une aberration que ça, c'est en septembre, octobre, novembre, que ça parte au compostage. Donc il y a moyen d'organiser les choses pour faire en sorte que la récup puisse avoir une récolte à ce niveau-là.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

Merci.

1920

M. ÉRIC DUCHEMIN :

Plaisir.

1925

LE PRÉSIDENT :

On a une petite curiosité qui nous obsède depuis le début des lectures qu'on fait, c'est sur le sondage parce que le chiffre revient de façon récurrente et on se demandait est-ce qu'on peut avoir une idée un peu plus de la marge d'erreur, du nombre de personnes sondées qu'on puisse...

1930

M. ÉRIC DUCHEMIN :

Je peux vous envoyer le sondage Léger Marketing. C'est un sondage, c'est 500 personnes.

1935

LE PRÉSIDENT :

O.K.

1940

M. ÉRIC DUCHEMIN :

Il me semble que la marge d'erreur est de 3 %, mais je pourrais vous envoyer les données. Mais la différence entre les deux sondages et c'était volontaire, c'est pas la même question qui a été posée. On a eu long débat et quand on a eu le moyen de faire les deux sondages, on a dit on va essayer parce que la première question est la même question qui a été posée à Toronto et à Vancouver où on incluait les fines herbes, et pour moi, les fines

1945

1950

herbes, c'est une première démarche de la culture urbaine, mais c'est une démarche d'épicurien : une personne qui veut quelque chose frais, les épices fraîches pour sa nourriture. Et je voulais voir si on enlevait, en enlevant des fines herbes, est-ce que ça a changé les choses. Effectivement ça change des aliments, mais faut comprendre que l'incertitude aussi sur la question est assez grande.

1955

Mais ce que nous on remarque dans le sondage aussi, c'est que les gens qui font plus de 100 000 \$ ont plus tendance à faire de l'agriculture urbaine parce que souvent ils sont propriétaires, donc ils ont accès à un terrain. Et ce qui nous pose d'autres questions de dire comment les personnes qui ont pas accès à un terrain peuvent faire l'agriculture urbaine et de là, faut penser à toit, balcon et à d'autres formes d'agriculture qui relèvent les défis, par exemple, du sol. Parce que le sol dans un bac, trop de personnes jettent leur sol à la fin de la saison puis ils rachètent des poches. Là on leur dit « oui, mais les poches de terre proviennent de sable, de terre qui ont été raclés dans les développements immobiliers et en banlieue. C'est pas une bonne idée, donc gardez-les.» il faut seulement faire des amendements et d'apprentissage, comment faire en sorte que les urbains qui ont que des balcons en apprentissage de producteur agricole quelque part.

1960

1965

LE PRÉSIDENT :

Donc on apprécierait si vous pouviez nous fournir l'information.

1970

M. ÉRIC DUCHEMIN :

Oui, je pourrai vous fournir exactement le document.

1975

LE PRÉSIDENT :

Ce serait gentil. Depuis le début, on voit ces chiffres-là cités sans arrêt, puis on se demande toujours qu'est-ce qu'ils veulent vraiment dire en termes d'interprétation. Merci beaucoup.

M. ÉRIC DUCHEMIN :

1980

C'est une première idée de savoir combien de personnes pratiquaient chez eux. Parce qu'on avait une bonne idée dans les programmes, mais chez eux, les gens, on n'avait aucune idée.

1985

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Monsieur Duchemin, pour votre présentation. Je demanderais madame Paradis et monsieur Boire, s'il vous plaît, de ENvironnement JEUnesse de bien vouloir se présenter à l'avant. Bonsoir!

1990

Mme NALITHA T. PARADIS :

Bonsoir! Alors Nalitha Paradis et :

1995

M. MARTIN BOIRE :

Martin Boire, je suis vice-président en communication politique pour ENvironnement JEUnesse. Merci de nous recevoir. Pour ceux qui sont peut-être moins familier avec Environnement JEUnesse je vais prendre quelques secondes, pas minutes, vu le temps qu'on a pour vous présenter rapidement l'organisme.

2000

Organisme qui est plus vieux que moi-même qui a débuté en 1979, qui s'occupe surtout d'éducation relative à l'environnement auprès des jeunes qui vise à stimuler le développement d'une conscience environnementale, mais toujours dans une perspective que cette conscience puisse passer à l'action en donnant des moyens aux gens de mettre de l'avant leur pensée critique.

2005

Ce qui distingue tant qu'à moi l'organisme Environnement JEUnesse c'est le réseau qu'il a su développer avec ses nombreux partenaires, avec les nombreux projets qu'il met de

2010 l'avant. Juste pour vous donner quelques exemples, on pense aux nombreux organismes
publics, parapublics, même communautaires et privés avec lesquels les projets ont su se
développer. Je pense notamment à la Centrale des syndicats du Québec et leur réseau
d'établissements, je pense à Future Shop, Recyc-Québec. On pense aussi aux nombreux
projets qu'Environnement JEUnesse est impliqué, membre du Partenariat jeunesse pour le
2015 développement durable, la certification des Cégeps verts du Québec, la Délégation de la
jeunesse du Québec à la conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques.
Alors c'est un ensemble de projets qui ont fait en sorte qu'ENvironnement JEUnesse a su
développer son expertise et aussi sa connaissance des revendications de la jeunesse pour
l'environnement.

2020

Alors c'est dans cet esprit-là qu'on va vous présenter ce mémoire. C'est collectivement
qu'on l'a développé pour mettre de l'avant un peu un portrait de c'est quoi la réalité de la
jeunesse face à l'agriculture urbaine à Montréal. Merci.

2025 **Mme NALITHA T. PARADIS :**

Très bien, alors je vais continuer directement avec les recommandations finalement.
Alors quoi de mieux pour enseigner aux jeunes montréalais l'importance finalement d'une
alimentation saine, des aliments frais et locaux, que l'implantation de jardins dans les cours
2030 d'écoles primaires et secondaires. En fait il y a plusieurs expériences à succès dont on a pu
parler lors du colloque le 17 mai, notamment au Palais des Congrès. Donc on a vu que ça
peut fonctionner finalement l'agriculture urbaine alliée avec finalement les milieux scolaires.

Maintenant le fait que les jeunes vraiment vivent tout le processus des plantations
2035 donc à partir de semer les semences dans leur classe jusqu'à avoir finalement voir les
légumes pousser, les planter dans un jardin, dans leur cour d'école, s'occuper finalement de
l'arrosage, des récoltes éventuellement, nous pensons que pendant l'été ces jardins pourraient
devenir des jardins collectifs éventuellement visant à la pérennité finalement des jardins alors
que les jeunes, certains jeunes seraient absents.

2040

Également ça pourrait motiver les jeunes à cuisiner, à reconnaître bien sûr les aliments de saison, donc vraiment les aliments québécois. Alors voilà. Puis nous pensons également que le fait d'avoir davantage de verdure dans les cours d'école permettrait la concentration des jeunes lorsqu'ils retournent en classe, lorsqu'ils sont en classe.

2045

Alors ensuite, ENvironnement JEUnesse croit à la bonification du réseau de jardins communautaires afin d'éliminer les listes d'attente pour des parcelles. Donc on sait qu'il y a des problématiques quant à des terres partiellement non cultivables, donc à ce moment-là, nous encourageons également l'agriculture dans des parcs et puis, notamment, dans des endroits où il y a éventuellement des déserts alimentaires pour contrer cette problématique à Montréal.

2050

Également, alors nous croyons en l'augmentation des superficies consacrées à l'agriculture urbaine et en une utilisation collective de ces espaces. Alors en consacrant les toits, les murs, les stationnements, les parvis de béton et les friches inoccupées au verdissement de la Ville. Alors on véhicule le rapprochement social également.

2055

Puis nous pensons que la Ville de Montréal pourrait s'engager dans une promotion active de l'agriculture urbaine, par exemple, en faisant la promotion justement des écoles qui font déjà de l'agriculture urbaine tout en permettant des réglementations qui faciliteraient justement l'implantation de jardins dans les écoles, mais également, nous serions pour que la Ville de Montréal plante des arbres fruitiers et donc qu'il y ait sans doute finalement un individu de délégué pour que tout se passe bien autour des arbres fruitiers. Et également, nous sommes pour l'organisation d'un concours de la cour ou du carré d'arbres le plus comestible.

2060

2065

M. MARTIN BOIRE :

Oui, maintenant on va passer à un deuxième axe, celui d'améliorer le cadre réglementaire pour faciliter l'implantation de l'agriculture urbaine. ENvironnement JEUnesse croit que c'est nécessaire qu'il y ait un cadre réglementaire qui soit en place pour

2070

nécessairement encadrer l'agriculture urbaine, pour la reconnaître, mais aussi pour l'encourager, pour la favoriser.

2075 Il y a différentes initiatives qui sont mises de l'avant. Souvent le citoyen c'est le principal utilisateur, mais c'est le principal bénéficiaire, mais c'est surtout et aussi le principal utilisateur de l'agriculture urbaine. Alors c'est pour ça qu'on juge que c'est important qu'un cadre réglementaire soit mis de l'avant. Aussi pour encourager l'accessibilité sociale, justement, des différentes initiatives qu'on présente dans le mémoire, notamment on parle d'une ouverture pour la garde d'animaux de ferme, on parle aussi de faciliter le maintien et 2080 l'expansion de ruches urbaines, les recommandations 7 et 8.

2085 Nécessairement, cette accessibilité sociale là ça passe par l'éducation. C'est au cœur de la mission d'ENVironnement JEUnesse. C'est certain qu'on croit que cette éducation-là est nécessaire dans les écoles notamment, auprès de la jeunesse, mais aussi auprès des familles, auprès des adultes.

2090 Aussi on a développé la recommandation 6 qui est de permettre des activités, des activités agricoles à petite échelle dans les autres « autres » qu'agricoles. On croit que ce serait important de bonifier justement les parcelles de terre qui sont réservées et sur lesquelles on peut mettre de l'avant des projets d'agriculture urbaine finalement.

2095 Pour revenir sur des recommandations qui ont été aussi faits par Vision Montréal avant nous, ce serait extrêmement important de consacrer un espace vert à la conservation, de consacrer un espace vert à la conservation d'agriculture urbaine pour chaque nouvelle construction ou agrandissement de bâtiment. On n'a pas ici ciblé un pourcentage qui était précis, ça va nécessairement dépendre du type de bâtiment, de la grandeur du bâtiment. Ça peut prendre diverses formes. C'est sûr que ça peut prendre la forme d'un toit vert comme ce qui avait été proposé, mais on croit nécessairement que tout dépendamment du type d'unités 2100 d'habitation, des aménagements en conséquence pourraient mis de l'avant.

Et finalement, on encourage à l'option d'une politique alimentaire qui toucherait plusieurs aspects, mais qui aurait naturellement comme fonction principale d'encourager les élus dans une démarche d'agriculture urbaine. - Alors nous n'avons pas dépassé le 10 minutes, ce qui nous laisse amplement de temps de pouvoir discuter et échanger. Merci.

2105

LE PRÉSIDENT :

Merci. Vous êtes presque exemplaire.

2110

M. MARTIN BOIRE :

C'est académique, hein, voilà.

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

2115

Merci pour votre présentation, j'ai bien aimé. Vous êtes en réseau, d'accord, réseau ENvironnement JEUnesse, vous êtes en contact avec d'autres structures un peu partout, à Sherbrooke, à Gatineau, à Québec, ainsi de suite. Est-ce que l'engouement pour l'agriculture urbaine est aussi fort chez les jeunes ailleurs comme ici?

2120

M. MARTIN BOIRE :

Je vous dirais quand même que notre réseau est principalement consacré à Montréal. Il y a certains projets qui sont développés effectivement dans d'autres villes, mais on est surtout concentré à Montréal. Pour l'instant, je ne pourrais pas vous donner ces informations-là, je les ai pas avec moi.

2125

C'est sûr qu'à Montréal, oui, il y a un engouement. Ça c'est certain. Faudrait davantage consulter les différents membres d'ENvironnement JEUnesse pour vous répondre. C'est quelque chose qui pourrait être fait, puis on pourrait par la suite vous transmettre l'information.

2130

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

2135 Très bien. J'ai une autre question par rapport à la recommandation 2 qui bonifie le réseau des jardins communautaires. Vous demandez donc d'augmenter le nombre. Est-ce que la gestion de ce réseau-là, est-ce que vous avez quelque chose à dire là-dessus? Est-ce que vous pensez que la gestion de réseau des jardins communautaires est satisfaisante?

Mme NALITHA T. PARADIS :

2140 En fait, la gestion dépend des arrondissements. Finalement la gestion des jardins communautaires actuellement, bon, est souvent gérée par, disons, les éco-quartiers. Donc nous pensons que c'est surtout un manque d'espaces plutôt que de la gestion.

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

2145 Une troisième, c'est en lien avec l'éducation. Madame De Courcy veut ou souhaite qu'un cours en économie... comment est-ce que vous appelez, économie familiale, voilà, soit intégré au primaire, au secondaire. Comment vous accueillez ça, est-ce que c'est quelque chose...
2150

M. MARTIN BOIRE :

2155 C'est sûr que c'est quelque chose pour laquelle on serait nécessairement favorable. Naturellement, ça, ça passe davantage par Québec ou par les commissions scolaires tout dépendamment. Pour nous, ce qu'on peut faire à ENvironnement JEUnesse, c'est sûr qu'il y a des formations qu'on peut mettre de l'avant qui peuvent naturellement complémentaires à ce qui pourrait être donné dans des cours ultérieurs d'éducation à l'agriculture urbaine dans le cadre de certains cours, mais, voilà.

2160 **M. HABIB EL-HAJE, commissaire**

D'accord, merci.

2165 **Mme NALITHA T. PARADIS :**

Merci.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

2170 Moi, je poserais la question, vous avez évoqué l'idée que les jardins d'école puissent devenir des jardins collectifs. Est-ce que vous savez s'il y a déjà des expériences en cours qui, dans ce sens-là, et si non ? Si oui, alors...

2175 **Mme NALITHA T. PARADIS :**

Pas à ma connaissance.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

2180 ...sinon pouvez-vous dire c'est quoi les plus grands obstacles par rapport à ça?

2185 **Mme NALITHA T. PARADIS :**

Les plus grands obstacles ce serait vraiment la passation entre finalement les jeunes qui s'occupent de leurs légumes, de leurs aliments et puis éventuellement la passation vraiment aux, disons, aux membres de la communauté environnante et puis, également, le partage des aliments finalement en bout de ligne.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

2190 Est-ce qu'on pourrait envisager, on sait que les jeunes ont de moins en moins accès à la nature, est-ce qu'on pourrait envisager qu'ils pourraient eux-mêmes revenir cultiver dans des programmes? On a vu ça dans certains arrondissements, des programmes de jeunes jardiniers finalement où on donne des parcelles à gérer à des jeunes, à des enfants.

2195 **Mme NALITHA T. PARADIS :**

Absolument.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

2200

Est-ce qu'on pourrait?

Mme NALITHA T. PARADIS :

2205

Absolument, à des jeunes de la même communauté peut-être qui habitent près finalement des écoles primaires. Donc également aux jeunes qui, bien qu'ils ne soient pas à l'école pendant l'été qui ont déjà pris part aux projets et qui restent à Montréal, pourraient finalement continuer pour la pérennité du projet, bien sûr.

2210 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

D'accord et savez-vous s'il y a des exemples, oui, non?

M. MARTIN BOIRE :

2215

Pour les exemples, on n'est pas au courant. Mais, excepté je renchéris, je vais renchéris sur ce que ma collègue disait pour l'apport bénéfique quant à moi, ils peuvent avoir des initiatives comme celles-là. Le fait que des jeunes enfants, surtout quand on pense aux

2220 quartiers défavorisés, qu'ils puissent mettre de l'avant ces initiatives, qui puissent eux-mêmes
gérer des jardins communautaires par exemple, ou des parcelles, des lopins de jardin
communautaire. C'est sûr que tout ce qui est *empowerment*, tout ce qui est autonomisation de
ces jeunes-là, ça peut être excessivement bénéfique. C'est souvent pour eux une première
expérience, qu'ils peuvent avoir d'autonomie, puis aussi de gestion. Alors ça peut être
2225 bénéfique pour la suite des choses, pour leur donner des compétences, des connaissances
qui vont leur servir après ça pour la suite de leur parcours scolaire.

Mme NALITHA T. PARADIS :

Et personnel.

2230

LE PRÉSIDENT :

Évidemment. Une petite question sur votre recommandation 6. Vous souhaitez que,
l'objectif serait d'ajuster les règles selon les résultats, donc les résultats pour l'accessibilité
2235 pour assurer un accès grandissant à ce type, on parle de l'apiculture ou de l'élevage. Donc si
je vous lis, c'est que les règles seraient ajustées pour rendre l'activité plus accessible? J'avais
de la difficulté à faire le lien entre la flexibilité des règles?

M. MARTIN BOIRE :

2240

Bien, vous parlez de la recommandation 6 au niveau des zones agricoles?

LE PRÉSIDENT :

2245

Au niveau des animaux.

M. MARTIN BOIRE :

O.K. la recommandation 7.

2250 **LE PRÉSIDENT :**

Ah, c'est la 7, excusez-moi.

2255 **M. MARTIN BOIRE :**

Il n'y a pas de problème.

LE PRÉSIDENT :

2260 Parce qu'on entend très généralement c'est que les gens souhaitent avoir des règles claires.

M. MARTIN BOIRE :

2265 Oui.

LE PRÉSIDENT :

2270 Et qui, idéalement, soient les mêmes dans tous les arrondissements pour simplifier tout le questionnement sur ce qu'on peut faire et ne pas faire. Et là, j'essaie de comprendre comment est-ce qu'on peut ajuster les règles pour faciliter l'accessibilité? On l'ajuste à quel niveau?

2275 **M. MARTIN BOIRE :**

On pensait davantage au niveau global, c'est-à-dire ajuster les règles en fonction des résultats. Parce qu'il y a eu, on en a parlé tout à l'heure, à Rosemont – La-Petite-Patrie par exemple, il y a eu des expériences. À partir de ces résultats-là qui ont été faits sur place, évaluer ces règles-là pour être implantées à la grandeur de l'Île de Montréal. Oui, 2280 effectivement, pour que ce soit les mêmes justement pour pas que les problématiques qu'on a

parlé aujourd'hui se reproduisent. Mais oui, c'est à partir des résultats qu'on a eus un peu partout à Montréal, qu'on puisse les appliquer à la grandeur de l'île.

LE PRÉSIDENT :

2285

Donc, après un projet pilote par exemple ou une expérience qu'on a faite, voir dans quelle mesure est-ce que la réglementation peut être mise à jour et adaptée au...

M. MARTIN BOIRE :

2290

Oui, absolument, puis je pense que ça va prendre de plus amples expérimentations aussi à travers l'île de Montréal pour pouvoir établir un cadre réglementaire qui est global.

LE PRÉSIDENT :

2295

D'accord, merci beaucoup.

M. MARTIN BOIRE :

2300

C'est nous qui vous remercions.

LE PRÉSIDENT :

2305

J'inviterais maintenant monsieur Mathieu Caron, s'il vous plaît. Bonsoir!

M. MATHIEU CARON :

Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

2310

Ça va bien?

M. MATHIEU CARON :

2315

Ça va bien. Vous?

LE PRÉSIDENT :

2320

Me semble qu'on vous a vu déjà?

M. MATHIEU CARON :

2325

Mais certainement. Oui, c'est ça, je me suis informé pour voir ce qui se passait un peu, pour être un peu plus prêt pour vous rencontrer. Donc, Mathieu Caron, président d'Hochelaga-Maisonneuve. C'est ça, je suis venu à titre de citoyen vous présenter notre démarche, donc démarche citoyenne en agriculture urbaine en fait.

2330

Tout ça a commencé il y a quand même plusieurs années où on a décidé de réduire notre empreinte de façon générale, je veux dire par différents moyens que ce soit à la maison, dans nos transports et tout, donc c'est sûr que l'agriculture urbaine, c'est-à-dire l'agriculture est arrivée, puis on a installé notre jardin puis on s'est mis à cultiver de plus en plus. On a aussi, en fait on participe au projet de Fermes Lufa aussi, donc c'est vraiment encore une fois très urbain, sur les toits ou dans un périmètre assez défini. C'est ça.

2335

En fait je porterais notre attention particulièrement sur deux choses qui nous intéressent vraiment, c'est pour faire avancer toujours, il y a comme plusieurs citoyens qui sont impliqués, mais c'est vraiment le compostage et puis l'idée de garder des animaux en fait en ville. Donc comme on l'a, comme je vous l'ai déjà mentionné, on a pratiqué l'expérience, ça a super bien été. Je dirais que c'est vraiment une minorité, je veux dire sur à peu près une

2340 vingtaine de personnes, il y avait une personne qui était en désaccord et elle s'est manifestée à la Ville pour ce qui est des poules.

2345 Donc puis, je dirais, le son de cloche était vraiment positif. Donc les gens venaient chez nous et nous expliquaient qu'ils étaient contents de voir un jardin avec des poules puis que ça fonctionnait très bien. Donc ces gens-là participent aussi indirectement parce que, bon, ce sont des voisins, ils profitent du jardin, ils ont directement les légumes, c'est partagé. Et puis, c'est ça.

2350 Donc dans un processus, je dirais un peu de permaculture, c'est-à-dire dans un cycle où il y a le jardin, il y a les poules, le compost et il y a nous. Bien, ça fonctionne très bien. C'est ce qu'on a pu comprendre, c'est-à-dire que les poules sont directement impliquées dans le processus : ils s'occupent des insectes, ils vont dans le compost, ils vont réduire, c'est-à-dire qu'on peut même composter un petit peu de viande et tout, donc déjà là ça réduisait beaucoup toute la ver... pas la vermine je dirais, mais les insectes nuisibles qui sont là, ils se développent très rapidement. Donc c'était très facile avec différents moyens, je voudrais rentrer dans toutes les détails ce soir-là, mais c'est important de dire que ça fonctionnait bien, puis que non, il y avait pas d'odeurs, c'était pas si bruyant que ça finalement. C'est facile, il y a des types de poules à choisir pour pas avoir du bruit, évidemment les coqs on n'en parle pas là.

2360 Donc c'est vraiment ça. Je relis mes notes un peu pour voir si je n'oublie pas rien là. C'est ça ici. Donc aussi au niveau du compost, on a un compost résidentiel, puis il y en a quelques-uns dans la ruelle, c'est-à-dire chez les voisins qui sont à la ruelle. Puis donc c'est vraiment important de mettre l'emphase sur le compost, prendre notre exemple pour en témoigner, c'est-à-dire on arrive à évacuer tellement de déchets en compostant, on a, c'est-à-dire on allège même le système au niveau de la cueillette des déchets domestiques. C'est-à-dire que, même l'été, on met une fois la poubelle par mois au chemin en ayant notre compost parce qu'on arrive à composter plein de choses. Donc c'est vraiment important.

2370 Puis je continuerais en disant que, je veux pas, c'est plus important de multiplier le nombre de
bacs de compost chez les gens, donc encadrer, anticiper, d'avoir même obligé les gens à
composter. Puis sur une échelle plus petite, parce que, bon, j'ai vu de très près là, pour ne pas
nommer ce qui s'est passé dans Lanaudière avec le compost, c'est très dur de gérer ça à
grande échelle les problèmes qui arrivent rapidement. Puis les gens finalement gèrent mal ou
2375 ils ont pas le goût de s'en occuper vraiment, donc ce serait vraiment important que la Ville
puisse faire un pas de l'avant, ne serait-ce qu'au niveau résidentiel parce que je sais que c'est
plus facile qu'au niveau commercial. On le voit déjà au niveau du recyclage qui se fait. On sait
très bien qu'au niveau commercial, c'est très difficile de recycler, puis on sait très bien où les
choses se ramassent.

2380

Donc c'était vraiment les deux points sur lesquels je voulais mettre l'emphase avec
vous et c'est ça. Voilà ma présentation. Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

2385

Merci. Habib?

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

2390

Oui. Vous proposez l'amendement du règlement 3344 de la Ville de Montréal. Est-ce
que qu'il y a, c'est quoi le règlement au juste?

M. MATHIEU CARON :

2395

C'est-à-dire que, ben, si je résume donc le règlement stipule qu'il est impossible de
garder, d'élever et d'abattre des animaux d'élevage en ville.

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

2400

Et ça c'est dans quel règlement, dans un plan, dans un...

M. MATHIEU CARON :

2405 Bien, en fait c'est le maire Drapeau qui en 66 a décidé ça, puis on voit on arrive rapidement en tapant « Ville de Montréal », le règlement 3344, puis on arrive sur la page puis un PDF donc qui nous permet, oui.

M. HABIB EL-HAJE, commissaire

2410 Si je comprends bien, vous avez des poules?

M. MATHIEU CARON :

Jusqu'à tout récemment.

2415 **M. HABIB EL-HAJE, commissaire**

D'accord. Est-ce que vous avez fait une demande à l'arrondissement pour avoir des poules? Est-ce que c'était difficile, est-ce que c'était complexe, est-ce que..?

2420 **M. MATHIEU CARON :**

2425 C'est-à-dire que c'est, bien, comme un peu on a pu le voir la dernière fois, c'est-à-dire on a posé la question directement. L'arrondissement semble avoir de la difficulté à se prononcer, ne serait-ce que juste que « on étudie ». Bon, je sais que certaines personnes semblent avoir de la difficulté avec les poules, mais c'est ça, donc je pense que c'est dans mes prochaines étapes. Donc j'ai décidé, en fait nous avons décidé d'aller d'y aller de l'avant, de provoquer les choses. C'est pour ça ici qu'on se retrouve devant vous parce qu'on veut faire avancer les choses. Et puis donc dans les prochaines étapes, je vais aller m'asseoir avec mon conseiller municipal pour m'entretenir avec lui parce que j'aimerais qu'on puisse faire
2430 avancer les choses.

2435 Puis ça a été difficile de retrouver dans les organismes aussi, les personnes, je connais la maison, la maisonnette des parents là dans Rosemont, donc c'est ça. Donc il y a plusieurs gens qui sont autour de ça, mais je pense qu'on est à la veille de pouvoir s'énoncer clairement, on va pouvoir avancer, mieux avancer là-dessus.

LE PRÉSIDENT :

2440 Vous étiez là quand le représentant de l'UPA a fait sa présentation?

M. MATHIEU CARON :

Je suis arrivé juste après.

2445 **LE PRÉSIDENT :**

2450 Ah! juste après. Donc vous lirez sur le site de l'Office sa présentation. Il y avait quand même une mise en garde assez large sur les risques associés à ce type d'élevage, de toutes natures, notamment de nature sanitaire, du besoin d'avoir une expertise vétérinaire en cas de maladie, etc. Donc un portrait assez rigoureux et exigeant je dirais, en termes...

M. MATHIEU CARON :

2455 Tout à fait, c'est...

LE PRÉSIDENT :

Et pour vous, j'allais vous demander est-ce qu'en termes de connaissances et d'expertises, vous êtes à l'aise quand on vous met cette longue liste de risques?

2460 **M. MATHIEU CARON :**

2465 Tout à fait. Bien, je veux dire, ça a pas été fait... comment je dirais ça, on s'est
renseigné avant, on a lu; on n'est pas arrivé avec des poules comme ça. Puis on sait très bien
qu'il y a des choses qui ne sont pas à faire. C'est pas pour rien qu'on ne veut pas de
2470 l'abattage. C'est pas pour rien qui faut que les poules soient circonscrites dans un lieu, donc il
y a un contact direct. Mais en même temps, à petite échelle, on embarque dans un autre
registre c'est-à-dire que les maladies vont circuler beaucoup moins que dans des grandes, je
veux dire, cultures. On ne parle pas d'élevage, on ne parle pas plus de garder, c'est un
poulailler de quelques petites personnes. Sinon, mais c'est ça aussi l'élevage, c'est dire il y en
a plusieurs, là. Tu sais, c'est très important et puis ce que je voudrais... c'est ça. Donc c'est à
prendre en considération, je pense.

LE PRÉSIDENT :

2475 Tu avais une question?

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

2480 Oui. Je trouve ça intéressant que vous proposiez un certain nombre de règles pour
encadrer le fait qu'on puisse garder à la maison des poules, et non pas élever, par contre dans
nos consultations, notamment au niveau de la Ville, on nous disait, mais il y a toute la question
du mauvais traitement qu'on fait aux animaux, il y a les gens qui pensent qu'ils peuvent
quelque chose qu'ils ne font pas par la suite. Donc comment peut-on responsabiliser au fond
les citoyens face à prendre geste comme ça? Effectivement, on pense qu'on peut éviter la
2485 cruauté contre les animaux, comment est-ce qu'on peut éviter le fait que, oui on pense avoir
une poule, mais c'est du travail d'avoir une poule...

M. MATHIEU CARON :

Bien c'est, en fait, c'est...

2490

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

...la propreté, l'hygiène, toutes ces questions-là. On en veut plus : on les lâche dans la ruelle. Enfin comment on peut éviter ce genre de... avez-vous pensé à ça?

2495

M. MATHIEU CARON :

Oui, tout à fait, j'ai effectivement j'ai pensé à ça, c'est-à-dire que... Bien, c'est sûr que c'est, d'abord c'est pas tout le monde qui peut et qui doit avoir des poules. Avec déjà là, avec la liste qui est là, ça réduit énormément les gens qui peuvent potentiellement avoir des poules. Et puis c'est clair qu'il y a un processus de permis qui est obligatoire. La même chose que, je veux dire, que les chiens. C'est-à-dire que c'est évident que les animaux doivent être identifiés. Puis déjà là en ayant un permis, il y a un contrôle qui est fait.

2500

2505

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

Ça c'est intéressant, mais ça ne paraît pas dans la liste que je vous ai...

2510

M. MATHIEU CARON :

Non, c'est vrai.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

2515

Donc...

M. MATHIEU CARON :

C'est une erreur de ma part, mais c'est important à noter, oui.

2520 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

Donc vous seriez prêt à dire sur une base pilote : on identifie des animaux, on a des permis comme les chiens ont des colliers, des numéros.

2525 **M. MATHIEU CARON :**

On procède par une demande, puis je veux dire, ça prend quand même un rez-de-chaussée; c'est impossible d'avoir des poules dans un deuxième. Mais quoique il y en a qu'ils l'ont là, je le sais très bien là. Mais toutes ces choses, moi ça va tout à fait dans ce sens-là aussi, là.

2530

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

Je peux vous poser une question. Pourquoi voulez-vous des poules?

2535

M. MATHIEU CARON :

Pourquoi? Mais comme je l'ai clairement dit, c'est-à-dire que c'est tellement facile à tenir, c'est beaucoup moins, en fait c'est tellement moins d'entretien que des animaux domestiques qu'on a présentement. Je veux dire les poules sont autonomes. Elles rentrent dans leur maison toutes seules le soir, elles sont autonomes pendant quatre jours. Je veux dire on peut réutiliser leurs excréments pour faire du fumier, puis après ça on a des œufs. Je veux dire on n'est pas nécessairement végétarien, mais on réduit beaucoup notre consommation de viande. Puis je veux dire ça se fait juste dans un 10 X 10 au bout de la cour. Voilà, c'est tout simple.

2540

2545

LE PRÉSIDENT :

Avec un certain nombre de précautions, c'est relativement simple.

2550

M. MATHIEU CARON :

Oui, mais je veux dire c'est que, surtout c'est important à dire que ça existe dans nombreuses villes occidentales. Ça se fait.

2555

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. C'est la deuxième fois que vous nous entretenez sur les poules avec autant de conviction.

2560

M. MATHIEU CARON :

Ça me fait grandement plaisir. Je vous souhaite une excellente soirée.

2565

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, monsieur Caron. Madame Sandra Simbert, s'il vous plaît. Bonsoir Madame! Figure connue encore.

2570

Mme SANDRA SIMBERT :

Alors bonsoir! Je vais prendre un temps juste pour installer ma présentation PowerPoint.

2575

LE PRÉSIDENT :

Je vous en prie.

Mme SANDRA SIMBERT :

2580 Alors bonsoir à tous distingués Commissaires, Fonctionnaires, Employés,
Gestionnaires, chers Concitoyens, chères Concitoyennes montréalais! C'est avec grand
plaisir, mon nom est Sandra Simbert, que je présente mon commentaire oral sans mémoire
écrit. Donc je suis Montréalaise de naissance et je vous présente le plan de ma
2585 présentation. Merci à ceux qui ont parlé avant moi, je pourrai couper des choses vous éviter
des répétitions.

 Ma présentation a six points. Premièrement, je vais faire des liens avec qui suis-je,
comment est-ce que je suis devenue une citoyenne agraire urbaine, la raison pourquoi je suis
ici et les trois sources d'inspiration et d'ancrage qui ont créé cette citoyenne d'agriculture
2590 urbaine. Deuxièmement, je vais émettre mon opinion sur tout le processus de consultation sur
deux aspects, les points forts et les améliorations que je suggère dans le cadre des cinq piliers
de développement durable que la Ville a adoptés puisque la Ville de Montréal a ajouté le volet
culture. Troisièmement, je vais proposer mes préoccupations sur les mêmes points forts et
points à améliorer, donc deux aspects. En conclusion, je vais proposer une grille pour la mise
2595 en œuvre et l'évaluation des projets en agriculture urbaine. Et je tiens à faire des
remerciements à tous ceux qui ont participé et je vais vous dire pourquoi à la fin, je ne vais pas
vous dévoiler le *punch* dès le début. Et je tiens à rendre crédit à ce qui a nourri la mise en
place de cette présentation, donc des documents que j'ai consultés. Donc ça ne vient pas
juste de ma tête à moi, il y a des gens qui ont écrit des choses intéressantes ou dit des choses
2600 intéressantes, donc je cite ces documents écrits à la fin de mon PowerPoint.

 Donc qui suis-je? Je suis Sandra Simbert. Une des premières sources d'inspiration et
mon point d'ancrage en lien à l'agriculture urbaine c'est ma formation et mon expérience de
travail. J'ai deux formations de premier cycle universitaire et des expériences pertinentes, une
2605 en études urbaines à Montréal, donc Montréal, à cause de ça, est devenue un lieu
d'exploration entre autres de la végétation. J'ai aussi une expérience premier cycle
universitaire majeure complétée en récréologie dans un autre secteur de Montréal et NDG

dans la même université qui a deux campus, un à centre-ville et un à NDG. Et j'ai aussi fait des mandats que ce soit professionnel, académique, bénévole, stage dans la récréologie.

2610

Pendant mes études, je me suis impliquée dans l'intervention plus santé mentale pendant cinq ans, donc responsable, formatrice, intervention, donc ça, le côté santé publique, santé individuelle, santé collective de l'agriculture urbaine c'est quelque chose en laquelle je crois. Et j'ai fait d'autres mandats professionnels. Je suis présentement travailleuse autonome dans le milieu scolaire donc toute l'intégration de la commission scolaire primaire, secondaire, cégep, université, c'est quelque chose dans lequel je crois et que j'aimerais voir s'implanter. Et j'ai fait de l'accompagnement aussi d'un étudiant à mobilité réduite, donc c'est quelque chose que j'aimerais voir écrit noir sur blanc, comment les personnes à mobilité réduite vont être intégrées dans l'agriculture urbaine.

2615

2620

La deuxième source d'inspiration qui a fait de moi la citoyenne qui aime et qui croit en l'agriculture urbaine, c'est mon parcours de lieu de résidence et de formation. Depuis 1986, donc depuis 26 ans déjà, j'habite le même arrondissement Ahuntsic-Cartierville. J'ai complété mon diplôme collégial en sciences pures et appliquées, donc des sciences : biologie, chimie, physique, mathématiques qui sont écologie, qui sont très reliées à l'agriculture urbaine; et mon diplôme primaire, donc une belle expérience d'une école primaire dans le quartier, donc tout le côté communautaire et scolaire à la fois. J'ai aussi fait une bonne partie à Villeray, donc une vision de la ville qui est différent d'un arrondissement.

2625

2630

Donc quand j'ai été dans le processus, en plus d'être quelqu'un qui a une formation d'urbaniste, j'ai cette expérience citoyenne d'avoir été résidente et étudiante primaire et secondaire dans une école qui avait beaucoup de projets innovateurs, donc je peux facilement concevoir que les écoles ont les ressources pour lancer la génération présente et future dans des projets d'agriculture urbaine. Et j'ai étudié au centre-ville et à NDG, deux arrondissements totalement différents, mais avec des spécificités et une infrastructure propice à l'agriculture urbaine avec un cadre démographique qui est plus éduqué, plus, qui aurait, je pense, une approche différente.

2635

2640 L'agriculture urbaine n'est pas toujours, ne devrait pas être seulement identifiée à la lutte contre la pauvreté. Ça pourrait être abordé avec une approche plus large de la mixité sociodémographique pour que tout le monde embarque, pas seulement sur un besoin alimentaire qui n'est pas comblé.

2645 Du point de vue de l'anecdote personnelle, la source d'inspiration, Monsieur de l'UPA disait qu'il y a eu, qu'il y a une génération qui n'a pas connu son grand-père ou son arrière-grand-père agriculteur. Moi je pense que je suis une privilégiée, j'ai connu mes deux grands-pères parce que même si je suis née à Montréal, j'ai été en Haïti pendant deux ans et mes deux grands-pères sont des entrepreneurs agriculteurs, éleveurs. J'ai vu de vive voix et je pense que ça transcende juste deux ans, je suis encore très habitée par cette valeur, ce
2650 privilège-là parce que c'était devenu un outil. Et je vous parlerai des valeurs que, qui m'habitent jusqu'à maintenant à cause de ces modèles.

Il y a mon défunt père qui était un homme très éduqué, qui parlait français, latin, espagnol, qui apprenait l'anglais et qui nous a très rapidement mis en contact avec la nature
2655 qu'il connaissait à Montréal, c'est-à-dire le Jardin botanique. C'était gratuit, donc à chaque week-end, on allait au Jardin botanique et c'est devenu un point d'ancrage pour savoir que c'est important même dans le béton d'aller chercher de la nature et de savoir la comprendre et de s'émerveiller de voir les jardins devant la faune et la flore.

2660 Ensuite, d'autres personnes qui m'ont inspirée, ce sont des voisins italiens. Ils ne le savent peut-être, s'ils lisent le *transcript*, ils vont le savoir. L'année où on a perdu notre père, on a déménagé sur la recommandation du médecin pour changer d'espace et on s'est trouvé, et c'était un an avant d'aller voir nos grands-parents en Haïti, on s'est trouvé dans un quartier où il y avait que des Italiens, donc il y avait la barrière de la langue. Pour socialiser par contre
2665 ils nous ont fait découvrir leur potager et c'était rendu un partage, c'était une façon de nous accueillir avec l'expérience que je viens de dire, perdre un père, mais de découvrir tout un monde passionnant. Moi, je regardais ces Italiens et je comprenais pas la moitié de ce que je disais, mais je comprenais la fierté d'avoir un potager avec des laitues, des tomates et ils nous faisaient souvent des paniers comme solidarité humaine. Donc c'était une belle expérience.

2670 Puis ma grand-mère, elle est une entrepreneure. Dans ma famille, il y a deux classes, mes
deux grands-pères très aisés matériellement qui possédaient des propriétés, des terres, des
ouvriers, etc. et ma grand-mère qui, elle, elle a choisi d'être entrepreneure, qui s'est bâtie elle-
même et, même à Montréal, on l'a ramenée ici dans les années 80, elle est restée mordicus
attachée au marché public. C'était quelque chose qu'elle devait faire même si il faisait moins
2675 40 dehors. Donc c'est un modèle de femme qui valorisait le marché public et le lien avec la
nature, avec le producteur, la fierté de savoir que ça a été produit ici, puis que donc tout ça.

Les passions que ça a allumé en moi, les fruits et légumes, les jardins, les parcs, les
espaces verts, les espaces publics, les marchés publics, ce sont des espaces que je valorise
2680 dans mon parcours de citoyenne urbaine. Donc les valeurs que je porte jusqu'à maintenant
c'est l'autonomie alimentaire, matérielle et financière, la symbiose avec la biodiversité,
l'écologie globale, l'équité et l'accessibilité universelle pour tous, l'entrepreneuriat social,
l'entraide et la redistribution des richesses; surtout à cause de mes deux grands-pères, pour
eux, l'agriculture devenait un moyen de redonner à leurs ouvriers, à leur communauté de
2685 renforcer les valeurs comme l'éducation pour tous. Tous ceux qui travaillaient pour eux avaient
l'éducation de leurs enfants payée pour briser le cycle de la pauvreté, entre autres, et lutter
contre un phénomène d'enfants qui n'étaient pas payés pour l'emploi qu'il faisait quelquefois.

l'implication et l'importance des enfants, des adolescents, des jeunes adultes, parce
2690 que personnellement je me suis impliquée comme mentor, leader jeunesse, mais j'ai aussi vu
dans la vie des personnes que j'ai nommées leur implication et leur engagement, dans les
talents des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. Il ne faut pas attendre qu'ils aient
40 ans pour les mettre à contribution dans ce qu'ils ont souvent naturellement déjà en eux.

2695 La troisième source d'inspiration c'est tout ce que plusieurs ont nommé déjà. Il y a la
serre à l'Université Concordia, j'ai fait du bénévolat à la *City Farm School* pendant un
printemps, c'était extraordinaire. Je suis une citoyenne qui est très proactive quand il y a des
activités comme des conférences avec la Ferme Lufa dans mon arrondissement Ahuntsic; le
CRAPAUD, j'ai assisté à la très belle conférence de la chargée de projet de l'école d'été cette
2700 année qui est aussi récipiendaire du prix de la démocratie cette année. Et je vous ai suivis

avec beaucoup d'intérêt et de présence à l'Office consultation publique, que ce soit la conférence de monsieur Alfonso Morales, la bibliothèque archives nationales, que ce soit l'exposition au Marché Maisonneuve, le colloque au Palais des congrès, deux autres offres publiques celle à la Fraternité des policiers sur Outremont – Rosemont – Petite-Patrie, celle au centre communautaire Saint-Raymond, sur Côte-des-Neiges – NDG-Lachine – LaSalle et me voici aujourd'hui présentant mon Powepoint.

2705

Donc c'est pour vous, partager avec vous comment, dans quelques années, ce que vous faites va créer d'autres personnes comme moi qui auront partagé avec des gens de plusieurs générations la passion et le momentum que vous avez créé et que ça va faire des petits de façon durable évidemment.

2710

La deuxième partie de ma présentation c'est mon opinion. Je crois qu'il y a beaucoup de points forts dans le processus que je viens de, et personnel et collectif, que je viens de décrire et je vous propose d'intégrer mon opinion avec le cadre des cinq piliers de développement durable, c'est-à-dire la gouvernance, le côté économique, social, environnemental et culture.

2715

Donc le point fort de ce que je vois du développement de l'agriculture urbaine montréalais, c'est l'appropriation concertée. Je pense qu'on l'a déjà énoncé. Du point de vue économique, c'est vraiment Montréal quand, entre autres, il y a eu le tremblement de terre haïtien, j'ai toujours dit que Montréal a le cœur sur la main et on le voit encore du point de vue économique, c'est le côté aide d'urgence alimentaire qui est mis de l'avant du point de vue économique. C'est vraiment quelque chose qui caractérise le cœur montréalais.

2720

2725

Le point de vue social, ça va ensemble avec l'économie. Il y a eu un beau travail de ciblé des clientèles vulnérables diversifiées, entre autres, l'insertion professionnelle et d'entourer les personnes qui seraient isolées ou qui auraient besoin d'un soutien pour une socialisation communautaire. Ça c'est un point fort.

2730

Du point environnemental, je crois que c'est maintenant entré dans la tête de bien du monde qui connaît un peu sur l'agriculture urbaine, le toit vert et la lutte contre les îlots de chaleur, donc je pense que c'est un point fort.

2735 La culture aussi, l'approche montréalaise de l'agriculture urbaine du point de vue culture, tout l'élément de la célébration autour de la table, que ce soit de voir, de sentir, de goûter, d'expérimenter des nouvelles choses, d'apprendre à les cuisiner différemment, de cuisiner avec d'autres personnes qu'on ne connaît pas, ça c'est, chapeau, c'est très festif et c'est vraiment à garder.

2740 Dans mon opinion, il y a l'autre aspect des améliorations que je suggère. Toujours avec le cadre des cinq piliers du développement durable, la gouvernance, je crois que l'agriculture urbaine est propice pour intégrer le budget participatif. C'est une suggestion que j'ai fait dans le contexte actuel de la réforme du financement des arrondissements auprès de la Commission qui faisait l'étude publique des financements des arrondissements et je remets
2745 cette proposition à votre attention dans ce cadre précis. L'autre aspect de la gouvernance, je proposerais que pour chaque forme d'agriculture urbaine il y ait une réglementation spécifique.

2750 Du point de vue social, toujours rattaché au développement durable, je crois que la mixité socioéconomique, il y a beaucoup de choses qu'on peut faire pour que ce ne soit pas juste quelque chose pour ceux qui ont pas assez d'argent pour aller à l'épicerie. Il y a beaucoup de place à aborder l'agriculture urbaine pour que chaque groupe socioéconomique puisse trouver sa place et même trouver des espaces de rencontre et de coopération et de coprésence.

2755 Du point de vue économique, je pense que ce serait un beau prétexte de repenser le cycle alimentaire ou globalement dans notre métropole, que ce soit pour la production ou la distribution, et de voir comment les quatre éléments comme l'entrepreneuriat périurbain, les épicerie de différentes grandeurs échelle, marchés et kiosques publics et la logistique de
2760 l'inventaire de ces trois types peuvent s'enchaîner ou, s'imbriquer c'est le mot que je cherche plus précisément.

2765 Environnemental, ce que je cherche, pour mon opinion, ce que je proposerais comme
amélioration c'est de promouvoir les avantages environnementaux qui sont un peu en retrait,
comme la qualité visuelle, peut-être parce que moi j'aime les jardins, j'aime les parcs, je trouve
beau ce qui est naturel c'est quelque chose d'intéressant. La qualité de la terre aussi, de voir
que c'est agréable de voir autre chose que le béton pour notre déplacement à pied, à vélo, en
auto et tout le côté psychosociologie et santé publique qui est déjà là qui mériterait d'être
diversifié et plus, je dirais, adapté à chaque réalité.

2770 Du point de la culture, je pense que l'éducation, le côté éducationnel de l'agriculture
urbaine est bien en selle et c'est une locomotive qui est déjà bien sur les rails. L'innovation
serait la chose à rajouter avec, entre autres, deux points que moi je me concentrais là-dessus.
Pourquoi? Parce qu'il y a déjà les cadres réglementaires que ce soit pour les pesticides et
2775 pour le compost. Les cadres réglementaires, dont je fais référence, ce sont le plan directeur
des gestions des matières résiduelles 2010-2014. C'est pas réglementaire, mais c'est plutôt
l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Sur votre site internet, madame Sabine Courcier l'a
bien présenté à chaque activité, ce n'est pas réglementaire, mais c'est aussi, c'est déjà, ça a
un effet d'autorité et de crédibilité je dirais et tout autre règlement existant. Sur ces deux
2780 points-là, je crois que ce sont deux assises solides où on peut commencer à faire de Montréal
à différents échelles un laboratoire et, permettez-moi l'expression, *hands on* où individus et
collectivité peuvent innover, essayer des choses, se tromper, recommencer et adapter selon
les besoins.

2785 La troisième que j'apporte avec cette présentation, ce sont les préoccupations, donc
toujours avec les deux aspects, les points forts et les suggestions à améliorer. Je crois que la
question fondamentale de ma préoccupation, c'est qu'arrivera-t-il de toutes les forces que je
vais énumérer une fois que le beau rapport de l'Office de consultation publique de Montréal
sera déposé? Qu'arrivera-t-il de la synergie multidisciplinaire que tout ce processus a créée?
2790 Qu'arrivera-t-il de la transcendance des juridictions et départements qui n'ont pas travaillé
cette fois? Car, et c'est tant mieux comme ça, donc c'est pas une critique, c'est un
renforcement de ce qui s'est passé. Qu'arrivera-t-il de la collaboration entre le privé, le public,

2795 le communautaire, l'universitaire, la commission scolaire, pour ce beau projet de mise en
contexte, de constat, de diagnostic? Qu'arrivera-t-il du partage et de la vulgarisation de
l'information? Il y avait tant les citoyens que les professionnels que le privé. Tout le monde se
comprenait, on a trouvé « le » niveau de langage où tout le monde parlait de la même chose et
qu'on se comprenait. Qu'arrivera-t-il de cette réussite exemplaire du droit de l'initiative, donc
de la démocratie et de la citoyenneté? Donc ce sont mes préoccupations.

2800 Le deuxième volet de la préoccupation ce sont les améliorations suggérées. Ça va
avec la question, après le rapport, qu'est-ce qui se passe? Donc c'est vraiment le côté mise en
œuvre. Donc mes trois verbes c'est : maintenir, consolider et diversifier. Quoi? Premièrement,
l'approche, la synergie, la mobilisation qui est là, qui est cristallisée et maintenir, consolider et
diversifier quoi? Les deux modes d'intervention et gestion. Je crois que le processus de
2805 l'agriculture urbaine montréalaise a pu mettre ensemble et de façon réussie et le *bottom-up*,
comme on dit en anglais, c'est-à-dire de passer du bas des citoyens jusqu'à la haute direction
et jusqu'au niveau politique. Et on a fait aussi le contraire, c'est-à-dire attirer l'attention
politique de la haute direction et de la haute gestion jusqu'aux citoyens. Donc on n'a pas
opposé ces deux modes, on les a mis ensemble. Donc comment le faire après le rapport?

2810 L'amélioration suggérée, le troisième point que j'aimerais amené c'est de consolider
les points communs parce que j'ai remarqué une tendance à sur-catégoriser, faire des sous-
catégories de clientèle, de projet, de mode de fonctionnement, de partenaire, de partenariat.
C'est bien du point de vue logistique, peut-être administratif. C'est bien pour le constat. C'est
2815 bien pour diagnostiquer. Mais une fois qu'il y aura la mise en œuvre, ce que je propose, ce
serait de rester dans la simplicité pour que ça garde une perception d'accessibilité pour tous.
Sinon on a une perception de sur-complexité, sur-complexité ça veut dire inaccessibilité pour,
aux yeux de certains. Là je parle de perception.

2820 L'autre amélioration reliée à mes préoccupations de mise en œuvre, ce serait
d'apprendre des succès et des résultats mitigés d'autres des expériences, que ce soit notre
territoire montréalais, des sociétés similaires en Occident ou d'autres sociétés dites du Sud.
Dans le fond, je nous inviterais à oser regarder les revers et les erreurs, premièrement dans

2825 notre cour, et de les voir pas comme des erreurs ou des revers, mais comme des tremplins, des leçons pour faire mieux. Mais il y a une condition. Premièrement, d'en assumer la responsabilité quand c'est la nôtre et de corriger les impacts sur ceux qui ont eu à vivre les conséquences de ces erreurs. Pas pour blâmer, mais je répète pour oser et pour faire mieux.

LE PRÉSIDENT :

2830

Excusez-moi, est-ce que vous pourriez accélérer un peu, il est déjà 22 h 5.

Mme SANDRA SIMBERT :

2835

Oui, bien sûr. Donc ce que je propose aussi c'est de faire comme base un second état de l'agriculture urbaine avec justement ces autres régions du monde et ces leçons à tirer des erreurs et des résultats mitigés. Et je crois que vous avez déjà un bel exemple avec votre invitation d'Alfonso Morales qui a fait un très beau survol.

2840

Donc ma conclusion. Je vous ai parlé des cinq valeurs consolidées et des trois sources d'inspiration dans mon parcours de citoyenne et de professionnelle en lien avec l'agriculture urbaine. Donc je vous propose comme, je vous propose ces quatre valeurs comme une grille continue de mise en œuvre et d'évaluation au cours d'implantations. Donc l'autonomie alimentaire, matérielle, financière, la symbiose avec la biodiversité, l'écologie, la faune, la flore, l'équité et l'accessibilité universelle, l'entrepreneuriat social, l'entraide et la redistribution des privilèges et des richesses, et l'importance et l'implication des enfants adolescents et jeunes adultes.

2845

2850

Je ne pourrais finir sans dire que quand j'ai commencé cette aventure avec mes concitoyens et concitoyennes montréalais, soutenue par l'équipe de l'OCPM, les commissaires, les gestionnaires, le monde du privé, du communautaire, j'étais personnellement en réflexion personnelle, professionnelle et citoyenne. C'est pour ça que je tiens à me citer moi-même parce que j'ai pris le temps d'écrire une dernière acétate que je considère être une carte de remerciement. Donc je remercie tous et tous qui ont embarqué

2855 dans cette belle aventure. « Veuillez accepter toute ma gratitude pour l'apport du processus
d'appropriation et de mobilisation sur l'agriculture urbaine. À ma réflexion et mon
repositionnement, j'en ressors inspirée, redynamisée, réenracinée – ça c'est un mot que j'ai
inventé – pleinement dans mes appartenances et implications, mes passions, vocation, vision
et contribution personnelle, citoyenne, étudiante, professionnelle, passé, présent et futur. »
2860 C'est signé Sandra Simbert, citoyenne née, grandie et formée à Montréal, professionnelle en
urbanisme et développement durable, récréologue et planificatrice d'événements et activités,
travailleuse autonome dans les milieux scolaires, bénévole et citoyenne engagée depuis mes
études en école secondaire, ancienne responsable formatrice et intervenante en santé
mentale et ancienne accompagnatrice d'étudiant à mobilité réduite.

2865
Je vous remercie de votre attention.

LE PRÉSIDENT :

2870 Merci madame Simbert. Donc ceci conclut notre troisième session, il en reste quatre,
donc vous pouvez revenir demain après-midi, demain soir et après demain, après-midi et
demain soir, donc, bonne soirée.

FIN DE LA SÉANCE

2875

* * * * *

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment
d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2880

Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.

2885